

Service public d'eau potable

SMAEP DAMONA

secteur Nord Ecouen (95)



**Rapport du délégataire pour
l'exercice 2021**

Données Techniques

En application de l'article L3131-5 du Code de la Commande Publique

Chap.1.	La synthèse de l'exercice	4
Chap.2.	Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service	5
Chap.3.	Les faits marquants de l'exercice	8
	La pandémie du Covid-19	8
	La Compétence eau potable transférée au SMAEP DAMONA	9
	La production	10
	Maintenance du traitement de décarbonatation	10
	Autorisations d'exploitation du forage FM3	10
	La distribution	11
	Evolution de la réglementation des poteaux incendie ayant un impact sur le réseau de distribution.....	11
	Fléau du « street pooling » en augmentation depuis l'année 2018	12
	Lancement de l'éco quartier de Puiseux en France	12
	La relation abonnés	13
Chap.4.	Le contrat	14
	Le service délégué	14
	Le contrat	14
	La CEG	22
Chap.6.	La description du patrimoine	27
	La description du service	27
	La production	31
Chap.7.	L'exploitation du service.....	38
	Le bilan eau.....	38
	Les consommations électriques	40
	Les contrats passés avec des tiers	41
	Les assurances contractées	41
	Les clients desservis par le service	41
	Les indicateurs de performance	45
Chap.8.	Le service aux clients.....	47
	Introduction.....	47
	Les engagements envers le client	48
	Le suivi des réclamations clients	48
	La relève	49
	La facturation	49
Chap.9.	La qualité de l'eau.....	52
	L'information du public	52
	Généralités.....	52
	Le nombre d'analyses et de conformités sur la ressource	53



Le nombre d'analyses et de conformités sur l'eau produite et distribuée	53
La conformité de l'eau	56
L'amélioration de la qualité de l'eau	57
Chap.10. La gestion du patrimoine.....	59
L'indice de connaissance du réseau	59
Les indicateurs relatifs à la gestion patrimoniale	60
La maintenance réalisée par le délégataire.....	61
Les travaux de renouvellement	80
Les biens retirés de l'inventaire	84
Les travaux neufs	85
Les travaux financés par le syndicat	87
Chap.11. L'amélioration et l'évolution du service.....	89
Les améliorations programmées par le délégataire	89
La production	89
La distribution	89
La relation abonnés.....	89
Les améliorations à prévoir par le syndicat	90
Les évolutions réglementaires	93
Chap.12. Les engagements à incidence financière	95

Chap.1. La synthèse de l'exercice

11 199 habitants
4 469 abonnés
475 892 m³ facturés



Prix de l'eau HT
 (Part délégitaire au 1^{er} janvier 2021)

Abonnement annuel : 44,58 €
 Prix du m³ : 1,7002 €

2 captages
1 unité de production
2 réservoirs
 (soit 1 600 m³ de stockage)
110 km de réseau

Chap.2. Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service

Les données devant figurer dans le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable prévu par l'article L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales sont récapitulées ci-après. Elles sont complétées par les données financières figurant dans le compte-rendu financier.

Les caractéristiques et les indicateurs mentionnés ci-après sont établis, sauf indication contraire, pour l'exercice ou au 31 décembre de l'exercice concerné par le rapport et pour l'ensemble du territoire pour lequel la collectivité organisatrice du service assure la distribution d'eau.

Code	Caractérisation technique du service		Valeurs
	Présentation du territoire desservi	Communes de Belloy-en-France, Bouqueval, Châtenay-en-France, Epinay-Champlâtreux, Fontenay-en-Parisis, Jagny-sous-Bois, Mareil-en-France, Le Mesnil-Aubry, Le Plessis-Gassot, Puiseux-en-France, Villaines-sous-Bois, Villiers-le-Sec	
	Mode de gestion du service		Délégation
	Date d'échéance du ou des contrats de délégation du service		31/12/2021
D101.0	Nombre d'habitants desservis		11 199
	Nature des ressources utilisées	2 captages dans la nappe des sables de l'Yprésien	
	Volumes prélevés sur chaque ressource		502 237 m ³
	Volumes achetés à d'autres services publics d'eau potable		80 987 m ³
	Nombre d'abonnements		4 469
	Volumes vendus au cours de l'exercice		475 892 m ³
	dont volumes vendus aux abonnés domestiques et assimilés		443 046 m ³
	dont volumes vendus aux autres abonnés		32 846 m ³
	dont les volumes vendus à d'autres services publics d'eau potable		0 m ³
	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements et production)		106 962 ml
Code	Tarification de l'eau et recettes du service		Valeurs
	Modalités de tarification de l'eau et des frais d'accès au service		Voir Chap.8
	Références des délibérations de l'autorité organisatrice du service fixant les tarifs de l'eau et des autres prestations facturées aux abonnés		Voir Chap.12
	Facture d'eau calculée au 1er janvier N et N+1 pour une consommation de 120 m ³		Voir Chap.12
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ au 1/01/2022		
	Belloy-en-France		3,4231 €

	Bouqueval	3,4653 €
	Châtenay-en-France	3,4653 €
	Epinay-Champlâtreux	3,4231 €
	Fontenay-en-Parisis	3,4653 €
	Jagny-sous-Bois	3,4231 €
	Mareil-en-France	3,4653 €
	Le Mesnil-Aubry	3,4653 €
	Le Plessis-Gassot	3,4653 €
	Puiseux-en-France	3,4653 €
	Villaines-sous-Bois	3,4653 €
	Villiers-le-Sec	3,4231 €
	Montant des recettes liées à la facturation du prix de l'eau ainsi que des autres recettes d'exploitation	Voir Chap.12
Code	Indicateurs de performance	Valeurs
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	105/120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	83,77 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	2,67 m ³ /j/km
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	2,43 m ³ /j/km
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,2 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P11.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées*	2 %
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés définis par le service*	15 jours
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés*	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité*	NC
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente*	3,85 %
	Existence d'un dispositif de mémorisation des réclamations écrites reçues*	Oui
P155.1	Taux de réclamations*	0,21 %

Code	Financement des investissements	Valeurs
	Montants financiers des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	
	Montants des subventions de collectivités ou d'organismes publics et des contributions du budget général pour le financement de ces travaux	
	Nombre et pourcentage de branchements publics en plomb supprimés ou modifiés	0 %
	Pourcentage de branchements publics en plomb restant à modifier ou à supprimer au 1er janvier de l'année de présentation du rapport	0 %
	Encours de la dette et montant de l'annuité de remboursement de la dette au cours du dernier exercice, en identifiant remboursement du capital et intérêts	
	Montant des amortissements réalisés par la collectivité organisatrice du service	
	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service	Voir Chap.11
	Montants prévisionnels des travaux	Voir Chap.11
	Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice	
Code	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	Valeurs
P109.0	Montants des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité au titre de l'aide au paiement des factures d'eau des personnes en situation de précarité	211,32 €
	Nombre de demandes reçues	3
	Descriptifs et montants financiers des opérations de coopération décentralisée	

** pour les communes de plus de 10 000 habitants, les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants et les syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants*

Chap.3. Les faits marquants de l'exercice

La pandémie du Covid-19

Afin de faire face à la crise liée à la propagation du coronavirus dans notre pays, notre société a mis en place son Plan de Continuité d'Activité à compter du 12 mars 2020.

L'alimentation en eau potable de la population et la collecte de ses eaux usées sont en effet indispensables à l'hygiène et à la bonne santé de chacun des Français ainsi qu'au fonctionnement des secteurs encore actifs.

Nos équipes d'intervention sont restées disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour assurer les prestations suivantes :

- Surveillance, pilotage et maintenance des installations de prélèvement, de traitement et de pompages destinés à la production d'eau potable
- Surveillance du réseau de distribution public et réparation des fuites
- Réparation des fuites sur branchements et compteurs d'eau
- Surveillance de la qualité de l'eau produite et distribuée
- Réponse téléphonique aux demandes des abonnés
- Ouverture des branchements à la demande des abonnés
- Surveillance, pilotage et maintenance des installations de pompage des eaux usées et des eaux pluviales
- Maintenance des réseaux publics de collecte des eaux usées et des eaux pluviales et notamment curage de ceux-ci en cas d'obstruction

Les prestations suivantes ont été suspendues temporairement, de manière à préserver au maximum nos salariés de la pandémie et éviter de participer à la propagation du virus :

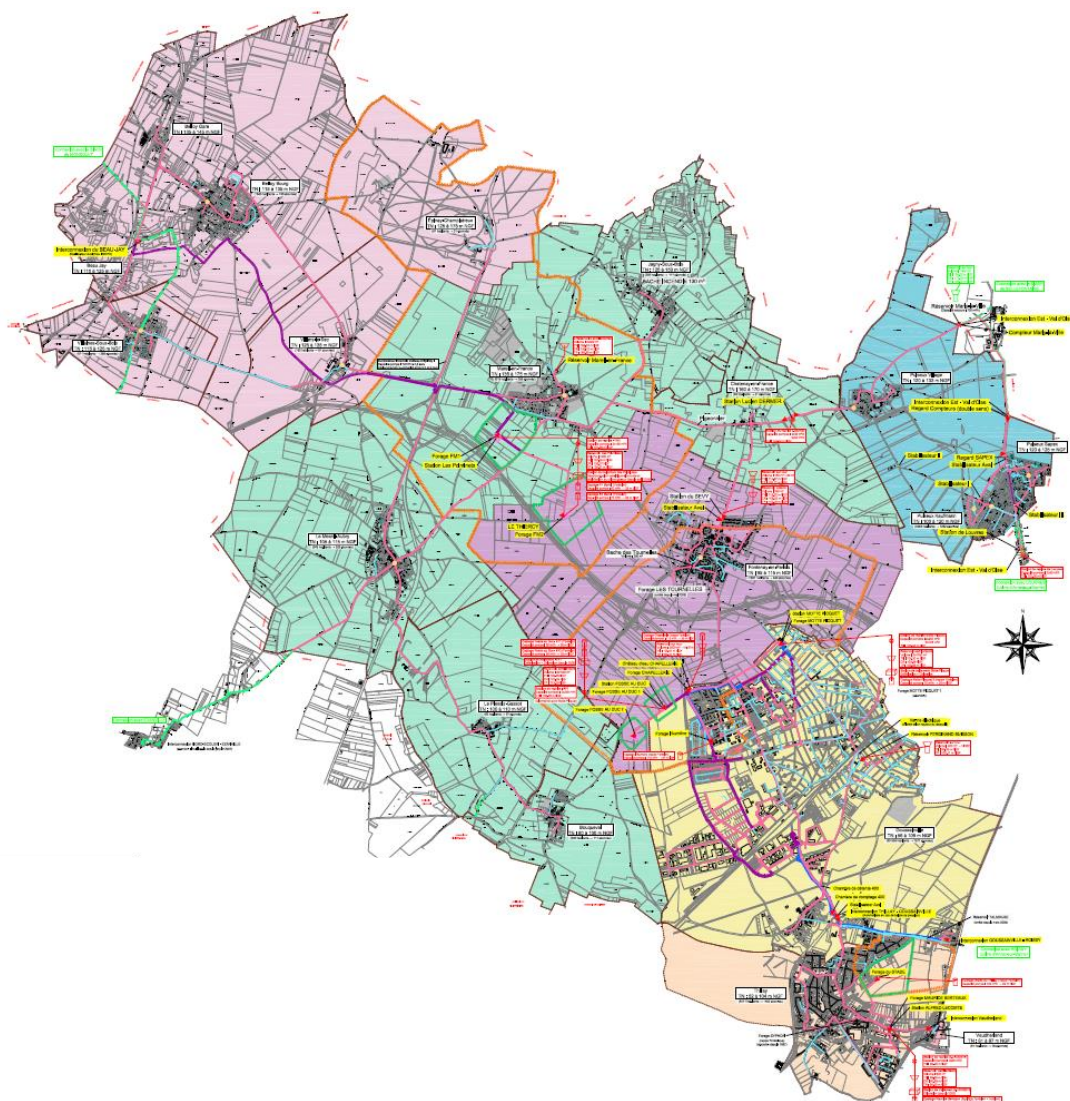
- Réalisation de nouvelles installations (branchements neufs)
- Contrôle de la conformité des rejets d'eaux usées et pluviales à la parcelle
- Remplacement des compteurs d'eau
- Accueil physique des abonnés
- Relève des compteurs d'eau

Concernant la possibilité de transmission du covid-19 par l'eau potable, nous avons relayé à nos abonnés, le message des autorités sanitaires (ARS) - avec qui nous restons en relation permanente - indiquant que « le respect des normes imposées habituellement pour traiter les eaux destinées à la consommation humaine permet d'inactiver les micro-organismes, dont les virus, et doit ainsi permettre de maintenir une sécurité sanitaire suffisante ».

Outre que la pénétration du coronavirus dans l'eau distribuée est très improbable, la teneur en chlore que nous maintenons dans l'eau ne lui permet pas d'y survivre.

La Compétence eau potable transférée au SMAEP DAMONA

Dans le cadre de l'application de la Loi NOTRE, la compétence « eau potable » des communes a été transférée aux EPCI dont elles font partie. A ce titre la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (CARPF) s'est vue attribuer la compétence « eau potable » des communes de son territoire, telles que les communes de Goussainville, d'Ézanville, de Le Thillay et de Vaudherland. La CARPF a décidé de déléguer la compétence « eau potable » au syndicat de Nord Ecoen qui devient le SMAEP DAMONA, syndicat gestionnaire de l'eau potable sur le territoire Ouest de l'agglomération. Le SMAEP DAMONA exerce pleinement la position de maître d'ouvrage au côté des communes, amenant son expertise sur cette compétence essentielle.



La production

Maintien du traitement de décarbonatation

À la suite des travaux de régénération menés par le SIAEP NEC sur les forages FM1 et FM2, des résultats mitigés ont été obtenus.

La station a été conçue de manière à pouvoir traiter un débit maximum de 90 m³/h par réacteur soit 180 m³/h au total.

Les procédés de régénération menés en 2019 nous ont permis d'obtenir un débit de 60 m³/h.

Il est difficile de trouver l'équilibre optimum à ce débit car la moindre perturbation entraîne des conséquences sur la dureté ou l'acidité de l'eau distribuée.

Malgré un débit de production inférieur au volume de traitement minimal de la station de décarbonatation nous avons su, par notre expérience et une présence sans faille, maintenir un traitement optimal et une excellente qualité d'eau.

Autorisations d'exploitation du forage FM3

En 2018, certaines opérations pour contribuer à l'établissement du dossier administratif d'autorisation ont été réalisées.

Un essai de pompage de 72 heures avait été effectué afin de déterminer le rabattement de la nappe aquifère et pour réaliser différentes analyses physicochimiques.

Le forage a ensuite été laissé à l'arrêt mais toujours sous tension. Il est désormais techniquement opérationnel pour le fonctionnement, en attente d'obtention des autorisations.

Ces autorisations représentent un enjeu majeur pour l'autonomie de l'approvisionnement en eau du syndicat. En effet suite, aux résultats mitigés de la régénération des deux autres forages, le FM3 deviendrait la ressource la plus prolifique et nous permettrait de maintenir un fonctionnement optimal de la station.

Un dépôt en préfecture du dossier DUP a été fait en 2021, nous avons bon espoir de pouvoir réaliser la mise en service de l'ouvrage durant l'exercice 2022.

La distribution

Evolution de la réglementation des poteaux incendie ayant un impact sur le réseau de distribution.

Une mise à jour de la réglementation relative à la « défense extérieure contre l'incendie » (DECI) a été effectuée en 2015. En 2017, le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie du Val d'Oise a été approuvé par arrêté préfectoral.

La réforme de la réglementation a pour objectif de :

- Clarifier le partage des compétences et des responsabilités dans le domaine de la DECI
- Rehausser ou maintenir le niveau de sécurité en développant ou confortant une DECI adaptée, rationnelle et efficiente
- Proportionner la ressource en eau au regard du risque à couvrir
- Préciser les rôles respectifs des communes, des EPCI, du SDIS et des autres partenaires.

En synthèse des modifications de cette nouvelle norme, et au-delà des nouvelles procédures de réception lors de l'installation d'un nouvel hydrant. Il faudra retenir :

Les exigences en matière de débit des hydrants ne sont plus systématiquement 60 m³ sous 1 bar de pression dynamique. La prise en compte du bien ou de l'établissement à protéger nécessitera d'adapter cette valeur.

Dans le même cas, dans des secteurs couverts avec une alimentation en eau de faible débit, un poteau incendie pourra sous certaine condition être installé ayant un débit de mise à délivrance inférieur à 60 m³.

Concernant la notion de terrain, alors qu'un contrôle annuel été opéré en partenariat avec le SDIS afin de contrôler le potentiel de chaque hydrant et son état opérationnel, les actions de maintenance devront obligatoirement s'actionner de la manière suivante :

1) Un contrôle annuel minimum doit être réalisé sous l'autorité de Monsieur le Maire et à la charge de la collectivité afin de conserver un entretien du parc des hydrants et du bon fonctionnement des points d'eau. Ce contrôle est identique aux pratiques que nous effectuons depuis l'élaboration de notre contrat (pas de changement majeur).

2) Une reconnaissance opérationnelle sera organisée tous les 2 ans par le SDIS qui permettra d'assurer la mise à disposition des équipements. Ce contrôle reste visuel et aucune notion de débit n'est abordée lors du contrôle. Ces tournées sont intégralement financées par le SDIS.

En conclusion, nous nous tenons à votre disposition pour élaborer en partenariat un schéma communal de DECI ayant pour objectif de faciliter la transition aux nouvelles réglementations et d'identifier les risques et leur évolution prévisible. La finalité de cette étude permettra si besoin la publication d'un arrêté communal de DECI.

Fléau du « street pooling » en augmentation depuis l'année 2018

Cette année encore, le phénomène qui consiste depuis quelques années à ouvrir de façon frauduleuse les équipements incendie a persévéré.

Au-delà des problématiques de ressource en eau explicitées auparavant dans le paragraphe « Production », cette pratique cause d'importants désordres sur les réseaux de distribution.

En effet, l'ouverture des hydrants à un fort débit provoque des à-coups de pression dans le réseau de distribution pouvant provoquer des fuites importantes et des désordres sur les comptages.

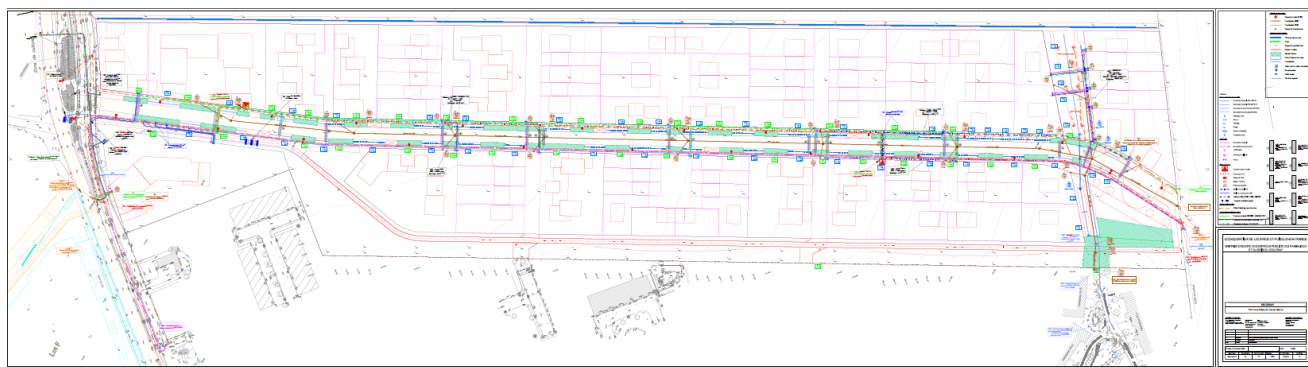
Par ailleurs le branchement sur hydrant par les ROM et les gens du voyage, génère des pertes importantes de rendement de réseau.

Lancement de l'éco quartier de Puiseux en France

Après des débuts difficiles, l'Eco Quartier de Puiseux en France semble se lancer. Une nouvelle tranche de 200 logements doit débiter fin 2020 accompagné de la construction des équipements de la salle de spectacle et du nouveau gymnase.

Le premier raccordement au réseau d'eau de l'îlot F a été effectué début 2020.

Les travaux de la zone « derrière les bois » vont commencer en 2022.



La relation abonnés

Communication

Régulièrement nous participons à des animations éducatives, dans les écoles, mais aussi à l'occasion des journées de l'eau organisées par le SIAH (Syndicat Intercommunal d' Aménagement Hydraulique)



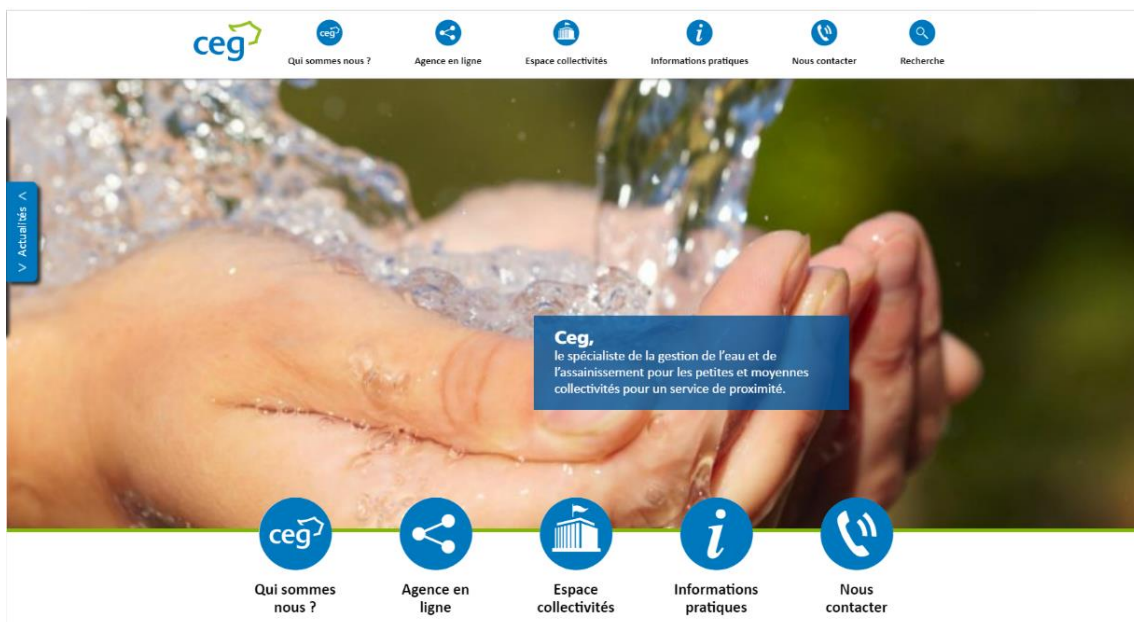
Bonneuil en France



Mareil-en-France

La CEG, fort de l'expérience d'Aqualia, prépare la mise en place d'animations pédagogiques sur l'eau potable, les usages, et la protection de la ressource.

Après la mise en exploitation à grande échelle, de son nouveau site internet www.ceg-eau.com, la CEG a développé les facilités de connexion et les services à destination des abonnés



Chap.4. Le contrat

Le service délégué

Notre Société assure, pour le compte du SIAEP (Syndicat Intercommunal d’Alimentation en Eau Potable) de la Région Nord Ecoen, la production, la protection du point de prélèvement, le traitement, le transport, le stockage et la distribution publique d’eau destinée à la consommation humaine sur les communes suivantes :

- Belloy-en-France
- Bouqueval
- Châtenay-en-France
- Epinay-Champlâtreux
- Fontenay-en-Parisis
- Jagny-sous-Bois
- Le Mesnil-Aubry
- Le Plessis-Gassot
- Mareil-en-France
- Puiseux-en-France
- Villaines-sous-Bois
- Villiers-le-Sec



La population totale desservie est de 11 199 habitants.

Pendant l’année 2020 le SIAEP NEC est devenue le SMAEP DAMONA et s’est agrandi en intégrant les communes d’Ezanville, Goussainville, Le Thillay, et Vaudherland.

Le contrat

Les dates qui définissent, depuis son origine, les principales étapes de la délégation sont présentées dans le tableau ci-après.

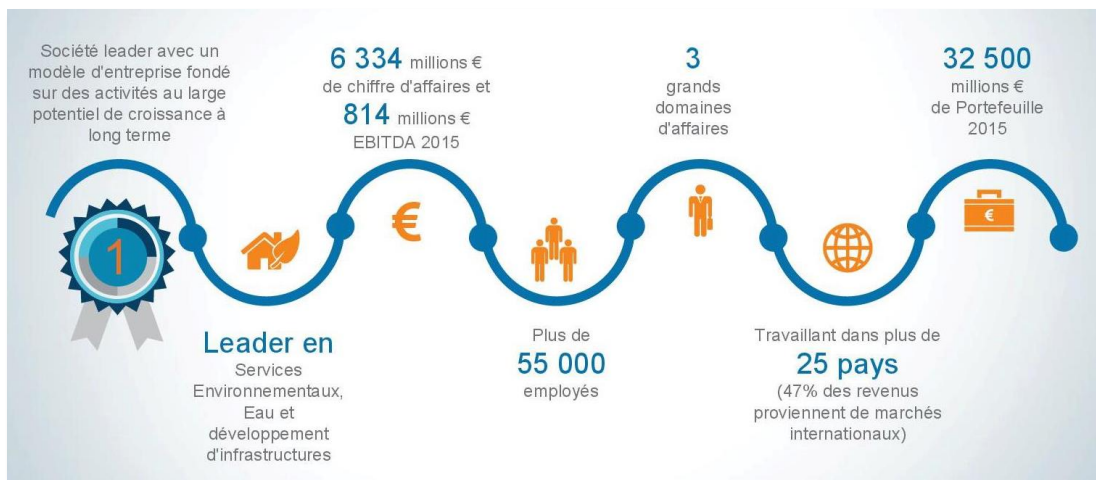
Désignation	Date de prise d'effet	Objet
Contrat	01/01/2002	Contrat d’affermage d’eau potable
avenant 1	27/03/2002	substitution fermier de SPI → CEG
avenant 2	08/07/2005	intégration Fontenay en Parisis, révision indices économiques, prise en charge d’investissements supplémentaires par CEG
Avenant 3	03/01/2008	Intégration de l’unité de décarbonatation dans le périmètre de délégation
Avenant 4	08/11/2018	Intégration de nouveautés réglementaires issues de notamment des lois LEMA, Brottes et Warsmann. Prise en compte d’ouvrages du service créés ou supprimés.

Chap.5. Présentation de l'entreprise

Le groupe FCC

Présentation

Le groupe FCC est un groupe international spécialisé dans le service aux collectivités. Présent dans plus de 25 pays, il emploie plus de 55 000 collaborateurs à travers le monde.



Le groupe FCC est présent dans 3 grands domaines d'activité :



Collecte, traitement et élimination des déchets, nettoyage des voies publiques

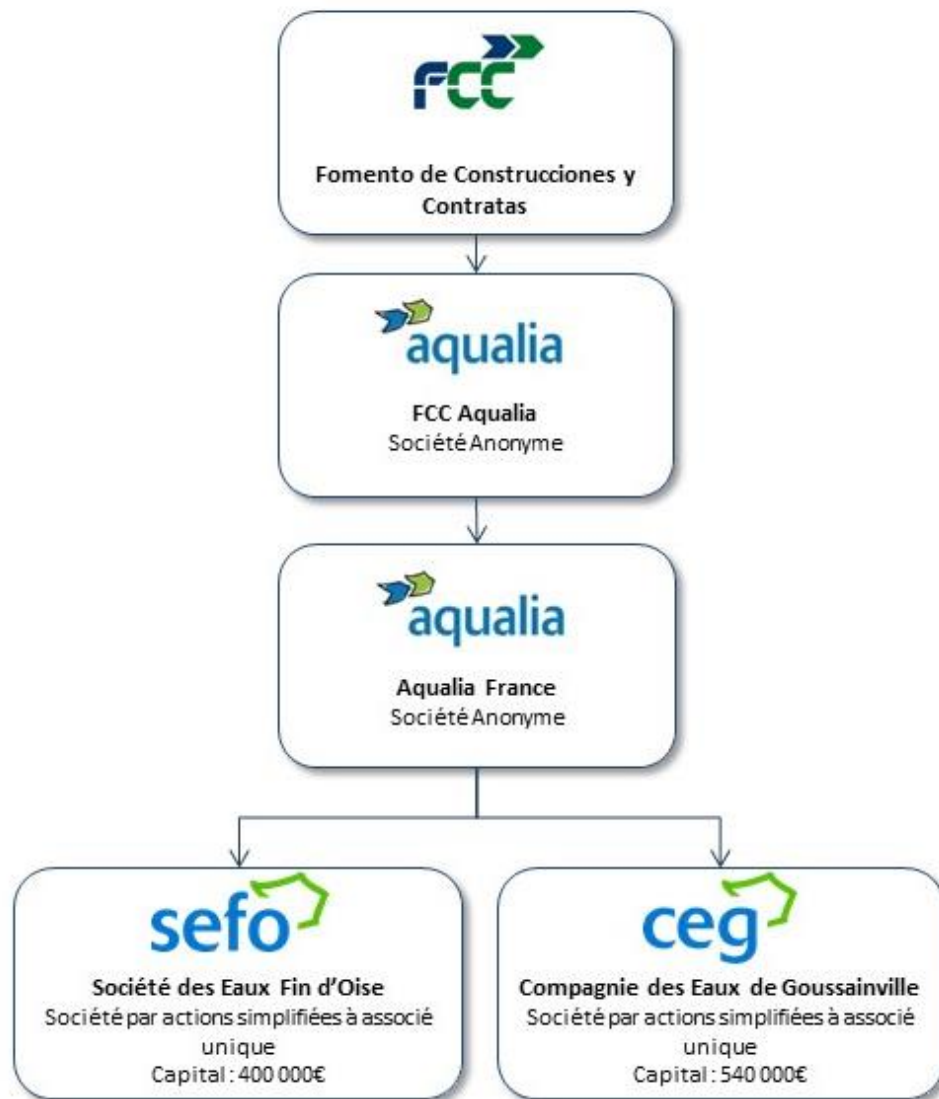


Construction de bâtiments, tunnels, ponts, autoroutes, locaux d'activités, logements, etc.



Traitement et distribution d'eau potable, épuration des eaux usées, conception, construction d'installations hydrauliques urbaines et industrielles

Organisation



Le groupe Aqualia

Le groupe FCC Aqualia est la filiale Eau du groupe FCC. Elle gère les activités Eau et Assainissement du groupe.



C'est le quatrième opérateur privé de gestion des eaux en Europe, en matière de population desservie. FCC Aqualia couvre l'ensemble du cycle de l'eau et gère les services d'eau et d'assainissement dans plus de 1100 villes. FCC Aqualia sert plus de 22,5 millions de personnes.

L'activité de FCC Aqualia comprend différents domaines entre lesquels elle crée des synergies en matière de connaissances, de méthodologie, de recherche et de développement :

- Gestion de services publics d'eau et d'assainissement,
- Conception et construction d'usines de traitement d'eau,
- Gestion des industriels,
- Financement d'installations hydrauliques,
- Maintenance et exploitation de systèmes d'irrigation.

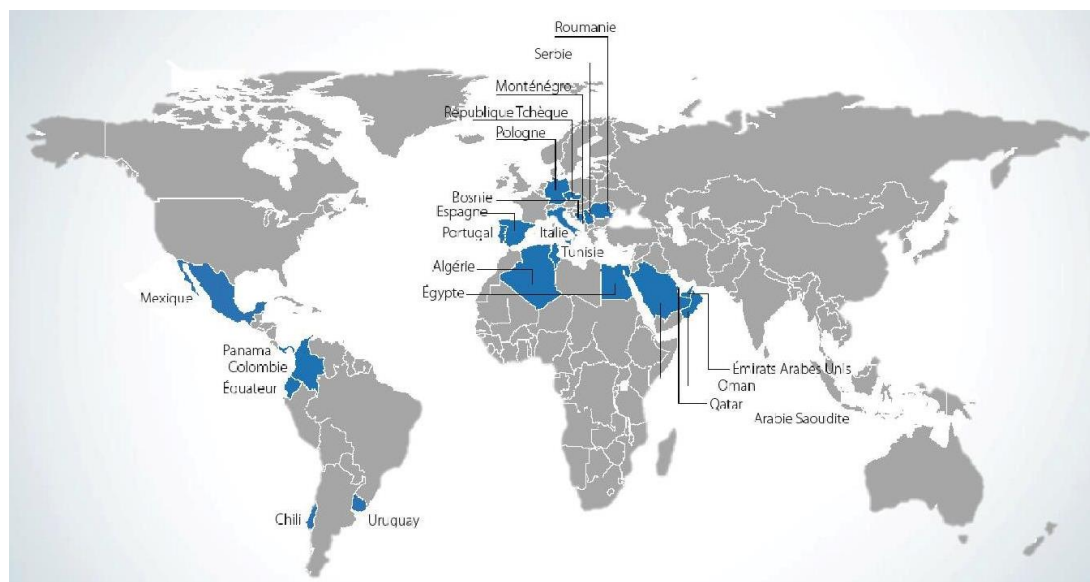


En chiffre



Implantation

FCC Aqualia est présent en Europe, en Amérique Latine mais aussi en Afrique du Nord et sur la péninsule arabe.





R&D

Attachant une grande importance à l'innovation, FCC Aqualia dispose de son propre département Technologie et Innovation. Le service gère plus de 20 projets pilotes cofinancés par les autorités nationales.

L'objectif est de proposer des solutions durables aux problèmes rencontrés dans le traitement de l'eau mais aussi de concevoir des installations utilisant les technologies les plus récentes et les plus modernes.

A titre d'exemple, les thèmes des travaux de recherches sont axés sur les points suivants :

- L'amélioration de la qualité de l'eau et son contrôle,
- Le comptage avancé dans les villes intelligentes,
- Les processus membranaires de réutilisation de l'eau,
- Les processus d'élimination des micropolluants.

Les travaux de recherche ont lieu dans différents pays tel que l'Espagne, le Portugal, l'Italie et la République tchèque, ainsi que l'Amérique latine.

Certifications

Le groupe FCC Aqualia s'est vu décerner de nombreuses certifications dans différents domaines :

- Système de gestion de la qualité (ISO 9001)
- Système de gestion de l'environnement (ISO 14001)
- Rapport de responsabilité sociale d'entreprise, conformément au Guide G4 de la Global Reporting Initiative (GRI)
- Système de gestion de l'innovation (UNE 166002: 2014)
- Système de gestion de l'énergie (UNE-EN ISO 50001)
- Gestion environnementale des gaz à effet de serre (ISO 14064-1: 2006)
- Système de gestion de la sécurité de l'information (ISO / IEC 27001: 2013)
- 6 laboratoires accrédités pour tester des échantillons environnementaux (UNE-EN ISO / IEC 17025)
- Entité responsable pour les familles (EFR 1000-1 ed. 4)

Dans ce cadre Aqualia France et la CEG ont renouvelé leurs certifications AFNOR pour les Normes :

- ISO 9001 (qualité)
- ISO 14001 (environnement)
- ISO 45000 (santé et sécurité au travail)

Aqualia France

Présentation

Située à Andrésy, Aqualia France (anciennement SPI Environnement) est spécialiste de la gestion de l'eau et de l'assainissement pour les collectivités moyennes (jusqu'à 100 000 habitants).

Aqualia France a déménagé à Neuilly sur seine en décembre 2021.

Aujourd'hui, Aqualia France assure l'alimentation en eau de 150 000 habitants à travers 25 communes et produit plus de 10 millions de mètres cube par an.



Aqualia France gère également les installations collectant les eaux usées de 500 000 personnes. Chaque année, plus de 5 millions de mètres cubes transitent dans ces réseaux.





Organisation

Aqualia France possède deux principaux centres opérationnels d'exploitation :

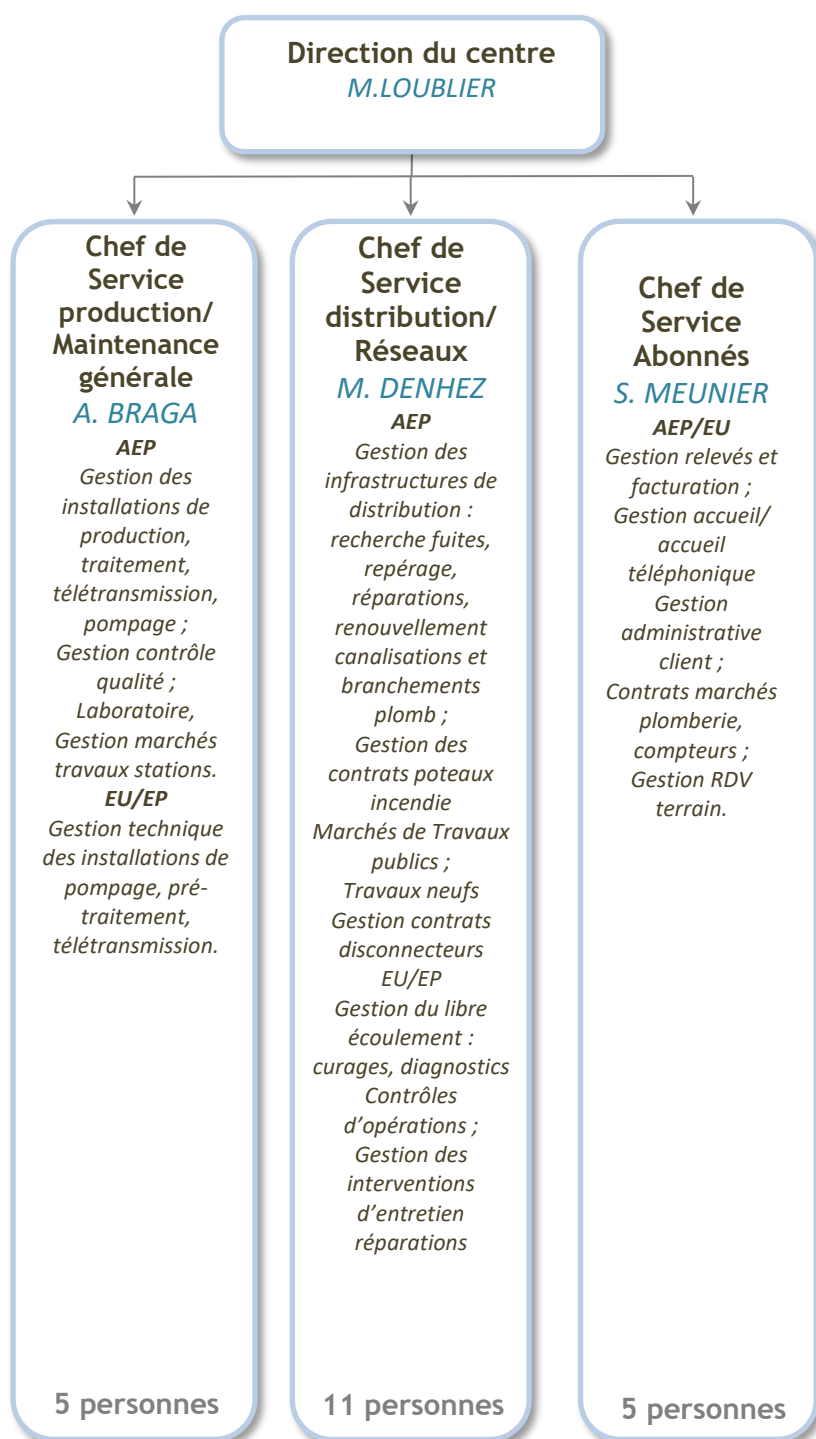
- La SEFO, Société des Eaux de Fin d'Oise, basée à Andrésy ;
- La CEG, Société des Eaux de Goussainville, basée à Goussainville.

Aqualia France apporte à la SEFO et la CEG une assistance et un support opérationnel par le biais de ces services support :

- Le service commercial,
- La direction technique,
- Le service facturation,
- Le service comptabilité et financier,
- Les ressources humaines,
- Le service Qualité Sécurité Environnement.

La CEG

Les moyens humains



Un Directeur de Centre chargé :

- des relations avec la collectivité ;
- du respect des engagements contractuels et des engagements non contractuels ;
- du bon déroulement du marché.
- de la mise en application de la politique QHSE du groupe

Des Chefs de service chargés :

- d'encadrer les techniciens
- de la mise en place des engagements ;
- de la programmation et du suivi des maintenances préventives et curatives
- de la rédaction des rapports et des documents de reporting

Les Techniciens de Réseau seront chargés de l'ensemble des interventions sur le patrimoine et sur le réseau, ils assurent :

- l'entretien et le renouvellement des équipements hydrauliques
- la pose des équipements de surveillance du réseau, vannes, clapets, etc.
- les travaux de réparation sur les canalisations

Des Electromécaniciens qui assurent :

- des interventions sur les équipements électromécaniques ;
- de la vérification des équipements
- de la gestion des installations.

Des Techniciens de laboratoire qui réalisent les prélèvements d'eau et les analyses physicochimiques d'autocontrôle

Des Techniciens relève qui ont en charge :

- La relève des compteurs
- Le renouvellement des compteurs

La CEG est signataire de la Convention collective nationale des entreprises des services d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000.

Les moyens techniques

Aqualia France dispose pour ses services de moyens matériels et mobiles nécessaires au bon déroulement des chantiers.

Chaque agent dispose de moyens d'interventions personnels (outillage portable) et de télécommunication mobile (téléphone portable).

Le tableau ci-dessous décrit les moyens matériels généraux d'Aqualia France :

PARC DE TRANSPORT	PARC D'EXPLOITATION	PARC D'OUTILLAGE
17 fourgons équipés pour interventions	Pompes	Stock de matériel hydraulique : canalisation, pièces de robinetterie et de fontainerie
7 véhicules légers	Débitmètres	
2 camions 19 T et 26 T avec benne	Matériel de contrôle de conformité de branchement	Outillage de terrassement
2 camions 15 T avec benne ampirol	Outil de manutention	Matériel de levage (0 à 5T)
1 « Aspiratrice » (camion de 26 T équipé pour terrassement par aspiration)	Matériel de terrassement	
1 hydrocureuse légère	Groupes compresseurs	
	4 minipelles	

L'ensemble de ces moyens sont mobilisables en 30 minutes.

L'ensemble des véhicules est équipé de signalisation mobile de chantier (panneau signalétique, gyrophare, etc.).

L'aspiratrice-excavatrice
Elle met en œuvre la technique du terrassement par aspiration. Le gain de productivité associé à l'apport sécuritaire de ces machines de travaux publics est sans équivalent, notamment, dans la prévention du risque d'endommagement de réseaux enterrés.



Nos ateliers

Toutes les prestations liées à l'exploitation, à l'entretien et au renouvellement des infrastructures d'eau potable seront effectuées dans les locaux de la société Aqualia France qui dispose d'ateliers spécialisés :

- Mécanique/hydraulique/chaudronnerie : entretien et réparation des pompes, appareils hydrauliques...
- Electricité/Automatisme : entretien, réparation et installation d'armoires de puissance et de commande, d'automates et de satellites
- Informatique : travaux d'entretien et d'installation de systèmes de télésurveillance, de paramétrage de GTC...
- Métrologie : contrôle et installation des équipements de mesures (capteurs, débitmètres,...)

L'atelier mécanique

L'atelier de réparation permet le démontage, l'entretien, la remise à neuf, ainsi que la construction d'ensembles mécaniques, électriques et hydrauliques. Il permet également de réaliser les diagnostics et les réparations des pompes et des appareillages utilisés dans les stations, afin d'intervenir rapidement sur les installations hydrauliques et d'être indépendant des fournisseurs.



L'atelier est équipé de tous les moyens nécessaires aux diagnostics des appareillages hydrauliques utilisés dans les installations avec notamment :

- Pont roulant avec un palan de levage jusqu'à 2 tonnes ;
- Aire de stockage abritée ;
- Atelier de chaudronnerie ;
- Presse hydraulique ;



L'Atelier électrique



Cet atelier permet de préparer les diagnostics et les révisions de matériels électriques.

Nous sommes en mesure d'intervenir sur l'ensemble des installations automatisées quelque soient leur complexité et l'origine de composants.

Nous sommes dotés :

- D'un banc d'essai et de mesure électronique,
- Des matériels de programmation d'automates industriels, de télégestion, d'appareils d'enregistrement dédiés ;
- De logiciel de CAO Electriques pour concevoir des armoires de commande de 2 à 200 KW.

L'atelier électrique vous fait bénéficier :

- D'une expérience sur une large gamme de matériels ancien et récent : April, Tsx47 Premium, Unity Pro, IT, Perax, Sofrel ;
- D'une capacité d'expertise de tous les appareillages électriques des équipements qui nous sont confiés (sécurité, puissance, moteurs, automatismes, etc.)



Le laboratoire d'analyses



En interne, nous disposons de notre propre laboratoire équipé pour les analyses physico-chimiques et microbiologiques.

Ce laboratoire permet de réaliser l'ensemble des analyses de contrôle physico chimique du contrat.

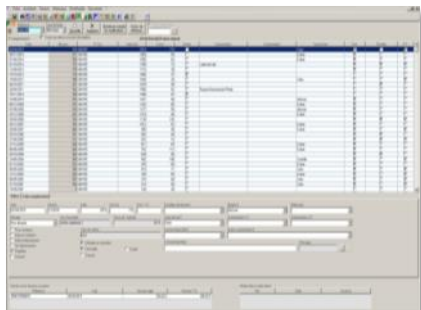
Nous travaillons également avec un laboratoire accrédité COFRAC sur les analyses physico chimiques et microbiologiques des eaux pour la réalisation des programmes d'analyses d'autocontrôle notamment sur la potabilité des eaux.

Nos moyens informatiques

GESTION DES ABONNES ET FACTURATION

Pour la gestion des abonnés et la facturation, nous utilisons le logiciel EAU2 édité par e-GEE. Multi fluides (eau - assainissement- énergie - déchets), il fonctionne sur une base de données Oracle.

Ce logiciel intègre les fonctions suivantes :



- Une gestion de la relève, facturation, recouvrement
- La radio ou télé-relève
- Des documents de fusion automatisés
- Une gestion de planning des agents
- Un suivi des affaires
- Un module de devis-facture travaux
- Une connexion possible vers une GTC
- Un suivi du contrôle de conformité assainissement

SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE

Notre base des données SIG a été développée en utilisant le logiciel CART@JOUR édité par la société G2C. Ce logiciel a spécifiquement été développé pour des applications dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ; Il comporte des outils complets de dessin, spécifiques aux réseaux d'eau (Dessin des canalisations, branchements et divers objets du réseau (vannes, poteaux incendie...), Diverses possibilités de saisie (triangulation, déport...), Intégration de nos propres symboles...). Il permet également de :

- Gérer les carnets de vannage
- Associer des documents numériques (Plans, photos, scans...)
- La gestion et l'archivage des interventions
- L'édition de plan priorisé de renouvellement

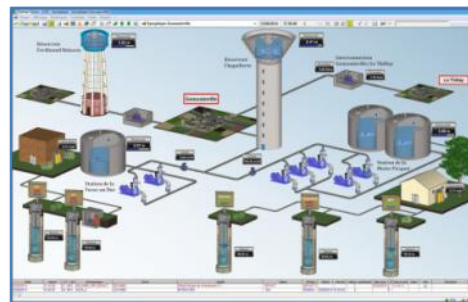
En 2017, les données présentes dans le SIG Cartajour Desktop sont progressivement basculées dans un nouveau logiciel, édité par la même société, Cartajour Kis. Il s'agit d'un logiciel « full web » facilitant les accès depuis et vers l'extérieur.

GESTION TECHNIQUE CENTRALISEE

Notre Gestion Technique Centralisée a été développée en interne à l'aide de l'appliatif TOPKAPI édité par AREAL.

Le logiciel Topkapi permet de créer des graphiques, de gérer les alarmes et les événements, de faire de la télégestion, et de la supervision à distance grâce à un sa fonction web server et son support des modes de communications sans fils comme le GSM et le RTC.

Un ingénieur automaticien est en charge de développer ce logiciel afin de créer des gestions techniques centralisées parfaitement adaptée à vos installations et vos besoins.



Chap.6. La description du patrimoine

La description du service

Le réseau du SIAEP de la Région de Nord Ecoen est constitué de 2 secteurs, tous deux alimentés gravitairement par le réservoir de Mareil-en-France :

- Secteur Est, situé à l'est de Châtenay-en-France et comprenant 2 étages à pression stabilisée :
 - haute pression pour la partie haute de Puiseux-en-France ;
 - basse pression pour Puiseux-Village et la partie basse de Puiseux-en-France (lotissement Kaufmann)
- Secteur Ouest, situé à l'ouest de Châtenay-en-France, incluant les autres communes du Syndicat (Fontenay-en-Parisis qui était alimentée par son propre forage jusqu'en mai 2009, bénéficie aujourd'hui de l'eau décarbonatée distribuée sur l'ensemble du syndicat).

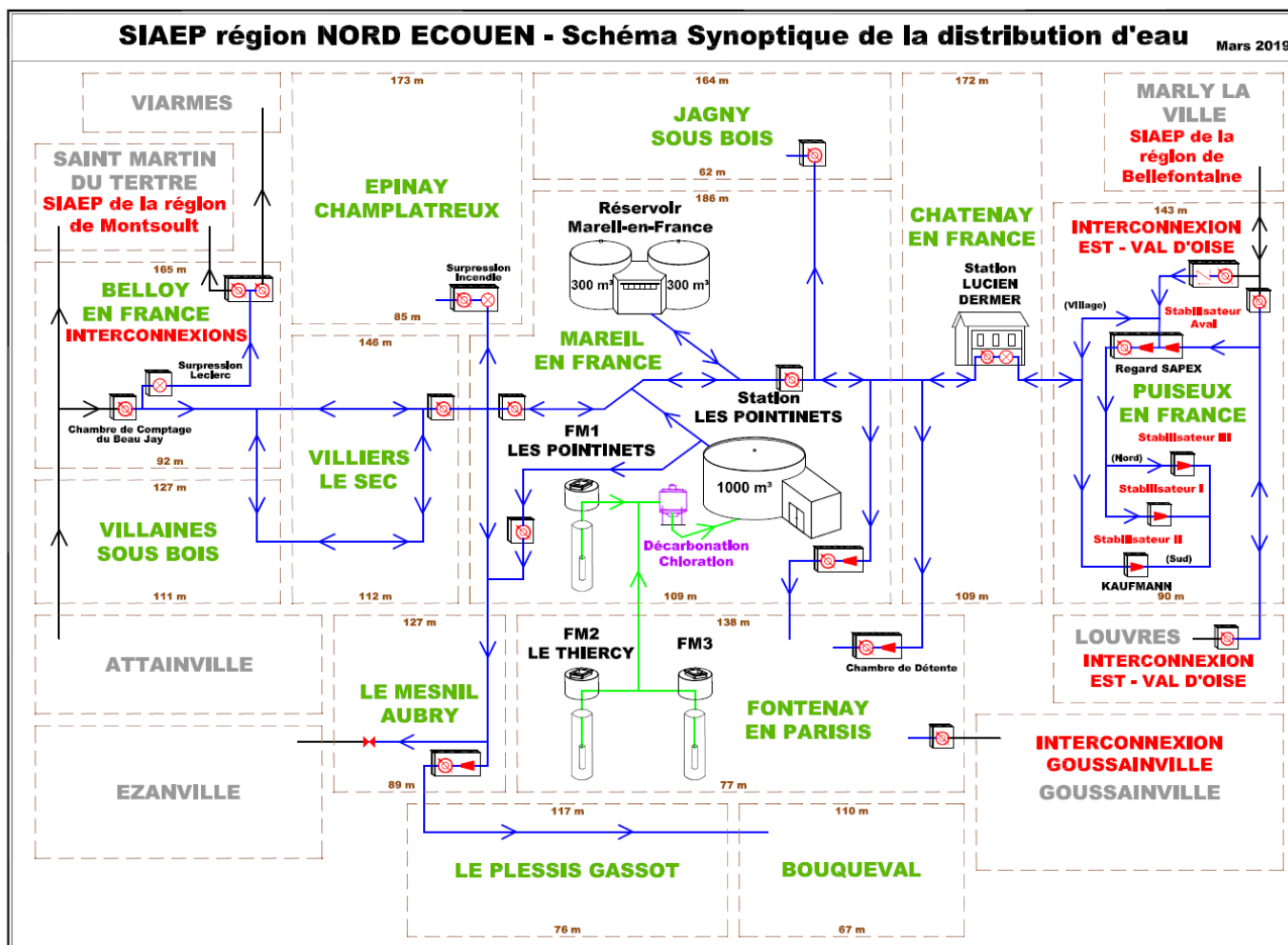
La station Dermer située à l'interface des deux secteurs, permet les transferts d'eau du secteur est vers le secteur ouest.

Le réseau dispose de plusieurs interconnexions avec des réseaux de distribution voisins :

- Interconnexion avec Marly-la-Ville (SIAEP de la région de Bellefontaine) située à Puiseux, au pied du château d'eau de Marly-la-Ville et dont le débit maximum délivrable est de 100 m³/h. Ce réseau reçoit les eaux en provenance de la station d'Annet-sur-Marne (via Louvres) et des 3 forages du SIAEP de Bellefontaine. Cette alimentation peut secourir l'ensemble du SIAEP de la région de Nord Ecoen ;
- Interconnexion avec Louvres, à Puiseux-en-France, via une conduite reliant Louvres à Marly-la-Ville. Ce réseau reçoit les eaux en provenance de la station d'Annet-sur-Marne ;
- Interconnexion avec le SIAEP de la région de Monsoult, au niveau du hameau du Beau-Jay (commune de Belloy-en-France), équipé d'un hydro-stabilisateur aval qui permet un débit de 50 m³/h.

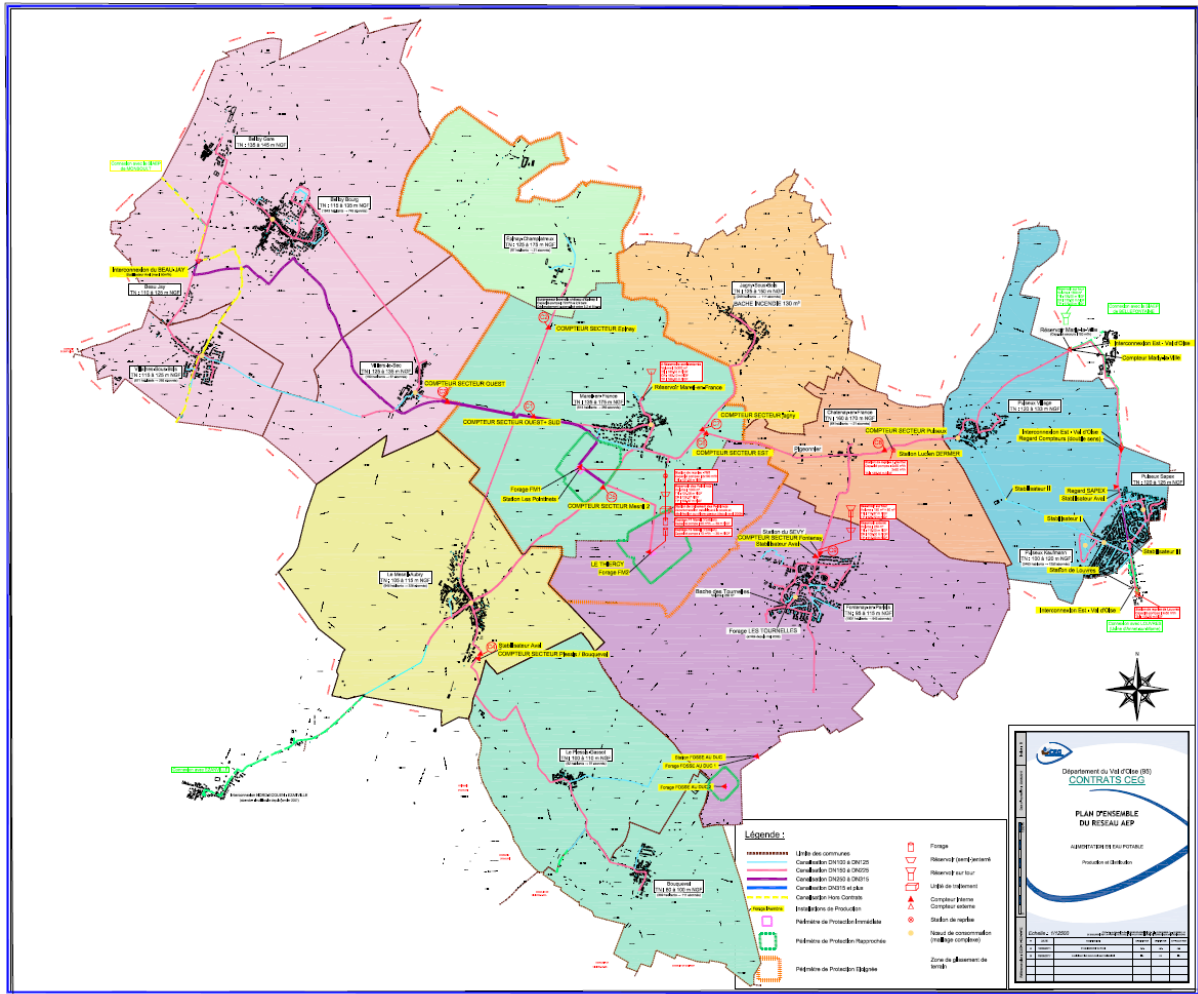
L'interconnexion avec Ezanville n'est plus en service depuis 2006 (station d'Ezanville abandonnée et canalisation située sur la commune d'Ezanville rétrocédée à la commune).

L'agencement des principaux ouvrages est schématisé sur le synoptique ci-dessous :



En 2015 une sectorisation a été mise en place sur le SIAEP NEC. Elle est exploitée depuis 2016 et permet de surveiller les volumes de distribution journalier et de faire progresser le rendement de réseau.

Sur la carte ci-après chaque couleur correspond à secteur et ou à une commune. Les débits et les volumes sont analysés quotidiennement à l'aide de la supervision afin d'améliorer le rendement du réseau.



Cette sectorisation est construite avec comme point de pivot la station de décarbonatation. L'achat d'eau via les interconnexions avec le SIAEP de Montsault et de Marly n'a pas été pris en compte dans la construction du réseau, par conséquent sur les volumes importés, la sectorisation s'est révélée inopérante.

En 2018, la perte de productivité des forages, nous a contraints à importer de manière très conséquente de l'eau.

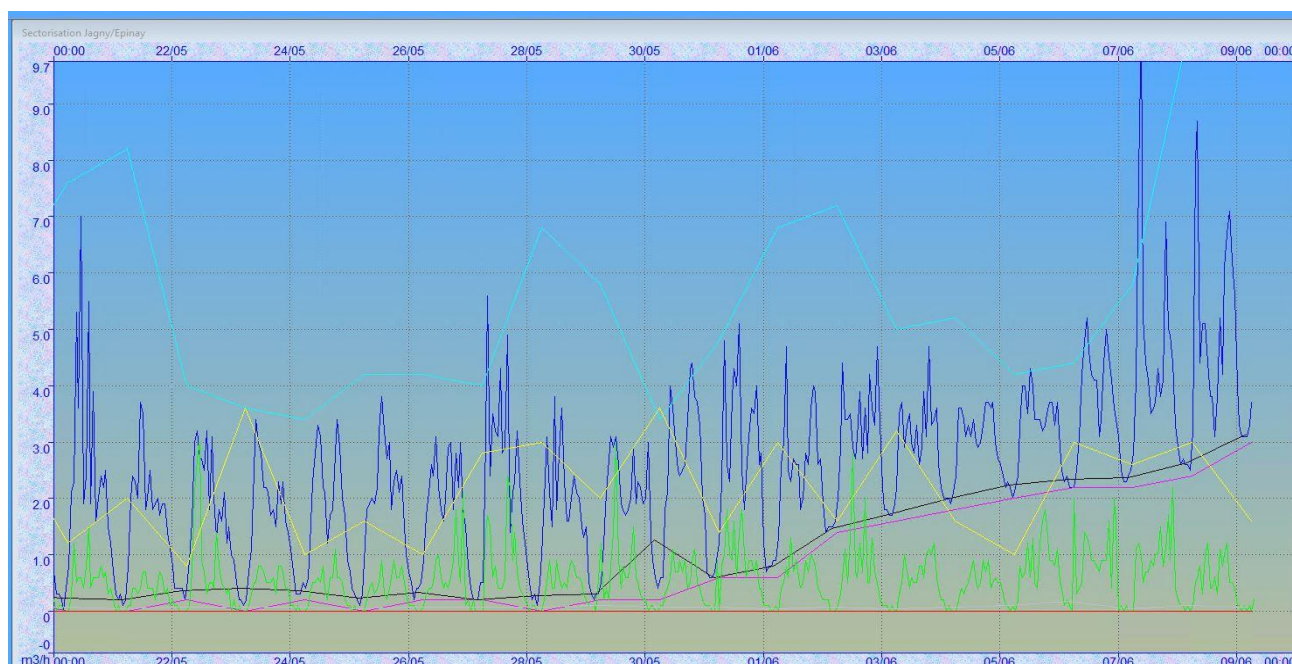
La dégradation du rendement de réseau provient essentiellement de fuites survenues sur le secteur de Puisseux en France et de Belloy en France non surveillé par la sectorisation. En effet le fait d'utiliser les interconnexions, rend inopérant sur ces 2 communes la sectorisation.

Une installation sur le compteur de Marly la ville (interconnexion) d'une tête émettrice avec sofred et report sur notre supervision a été mise en œuvre mais désactivé par véolia (c'est leur compteur et donc ne souhaite pas d'appareil « étranger dessus » par conséquent courant 2021, la CEG installera un deuxième compteur en série équipé afin de disposer des retours d'information nécessaire pour mieux suivre la consommation de Puisseux en France.

Exemple de la Sectorisation de Jagny sous bois (en bleu) et Epinay Champlatreux (en vert)



Les variations de débit sont analysées quotidiennement et des recherches de fuite ou des inspections sont déclenchées afin de minimiser les pertes d'eau et les dégâts occasionnés par ces fuites.



Lorsqu'une dérive est identifiée et confirmée (plusieurs jours), une recherche de fuite ponctuelle est lancée afin de localiser et réparer la fuite. La fuite peut être une fuite sur réseau ou une fuite après compteur chez un particulier (ici 3 m³/h à Jagny sous-bois).

Dès que l'on trouve la fuite, nous avertissons l'abonné afin de minimiser la perte d'eau, les dégâts potentiels et une facture excessive pour l'abonné.

La production

Les origines de l'eau

Les ressources contribuant à l'alimentation en eau de la commune sont les suivantes :

Dénomination	Situation	Nappe	Débit exploité (m ³ /h)	Nombre de pompes	Traitement
FM1 (les Pointinets)*	Mareil en France	Yprésien	17	1	Décarbonatation Chloration
FM2 (Le Thiery)**	Fontenay en Parisis	Yprésien	35	1	Décarbonatation Chloration
FM3 (Le plant Queney)	Fontenay en Parisis	Yprésien	En cours d'autorisation	1	

*En exploitation depuis le 09 juin 2006. **En exploitation depuis le 18 mai 2009.

La protection de la ressource

La mise en place de périmètres de protection et leur surveillance sont obligatoires au vu du code de la santé publique. La définition de ces périmètres est un moyen pour protéger la ressource des pollutions accidentelles.

L'indice d'avancement de la protection de la ressource permet d'apprécier cette démarche sur chaque point de prélèvement (y compris pour l'eau achetée en gros) :

Indice d'avancement de la protection de la ressource (*)	Objectif	2019	2020	2021
Forage FM1	100 %	100 %	100 %	100 %
Forage FM2	100 %	100 %	100 %	100 %
Forage FM3 (pas en service)	100 %		40 %	40 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

(*) : 0% = aucune action ; 20% = lancement d'une étude ; 40% = périmètre défini (étude hydrogéologique terminée) ; 60% = arrêté préfectoral signé ; 80% = mise en œuvre (acquisition des terrains, publicité foncière des servitudes et travaux terminés) ; 100 % = existence d'une procédure de suivi périodique ; L'indice global est obtenu en pondérant par le volume produit (ou importé) correspondant au point de prélèvement.

Le forage de Mareil en France FM1 dispose d'un périmètre de protection déterminé par l'Arrêté Préfectoral N° 2006 - 90 du 29 mars 2006. Un Arrêté Préfectoral modificatif N° 2008 - 183, a été pris le 07 février 2008, autorisant l'exploitation de la station de décarbonatation.

Le forage FM2, créé sur le territoire de Fontenay en Parisis (au lieu-dit, Le Thiery) a obtenu par Arrêté Préfectoral N° 09 - 254, son autorisation d'exploitation, le 17 avril 2009.

Les indices calculés plus haut n'intègrent pas l'indice de protection des eaux achetées en gros à Louvres-Marly, dont la valeur ne nous est pas connue. Ces dernières représentent environ 40 % des volumes distribués en 2018, 6 % en 2019 et 13 % en 2020.

Les ouvrages de stockage

La commune dispose de plusieurs réservoirs de stockage décrits ci-après :

Nom (Commune)	Cote radier (mNGF)	Type	Volume total (m ³)
Les Pointinets (Mareil en France)	131	Hors sol	1 000
Mareil en France (Mareil en France)	183	Semi enterré	600
Total			1 600



Les deux ouvrages de stockage sur la commune de Fontenay en Parisis, ont été mis hors service, le 26 mai 2009, lors de la mise en service du forage FM2, et la distribution d'une eau décarbonatée sur la commune.

Les ouvrages de reprise

Station de refoulement des Pointinets

Située au lieu dit « Les Pointinets » à Mareil en France, la station dispose de 2 pompes de refoulement de 180 m³/h.

Elle refoule sur le réseau du syndicat les eaux des forages FM1 et FM2 ayant subi une décarbonatation - chloration.



Station de transfert de Châtenay-en-France

Située à la sortie du village en direction de Puiseux Village, la station dispose de 4 pompes de refoulement, 2 pompes de 30 m³/h, et 2 pompes de 60 m³/h.

Elle permet les transferts d'eau de l'est du syndicat vers l'ouest.

Cette station a été déplacée en 2016.



Station de surpression d'Épinay-Champlatreux

Le surpresseur d'Épinay Champlatreux est situé le long de la nationale 116, dans une chambre enterrée sur un chemin agricole. Son rôle est d'assurer la défense incendie du château de la commune.

La pompe fournit un débit de 72 m³/h à 2,3 bars.

Le fonctionnement automatique est asservi à une plage de pression, comprise entre 3,2 et 6 bars.

La station de reprise de Louvres qui permettait le transfert d'eau de Louvres vers Marly-la-Ville a été mis hors service en 2015.

Le réseau

Evolution du linéaire du réseau et du nombre d'équipements (au 31/12)

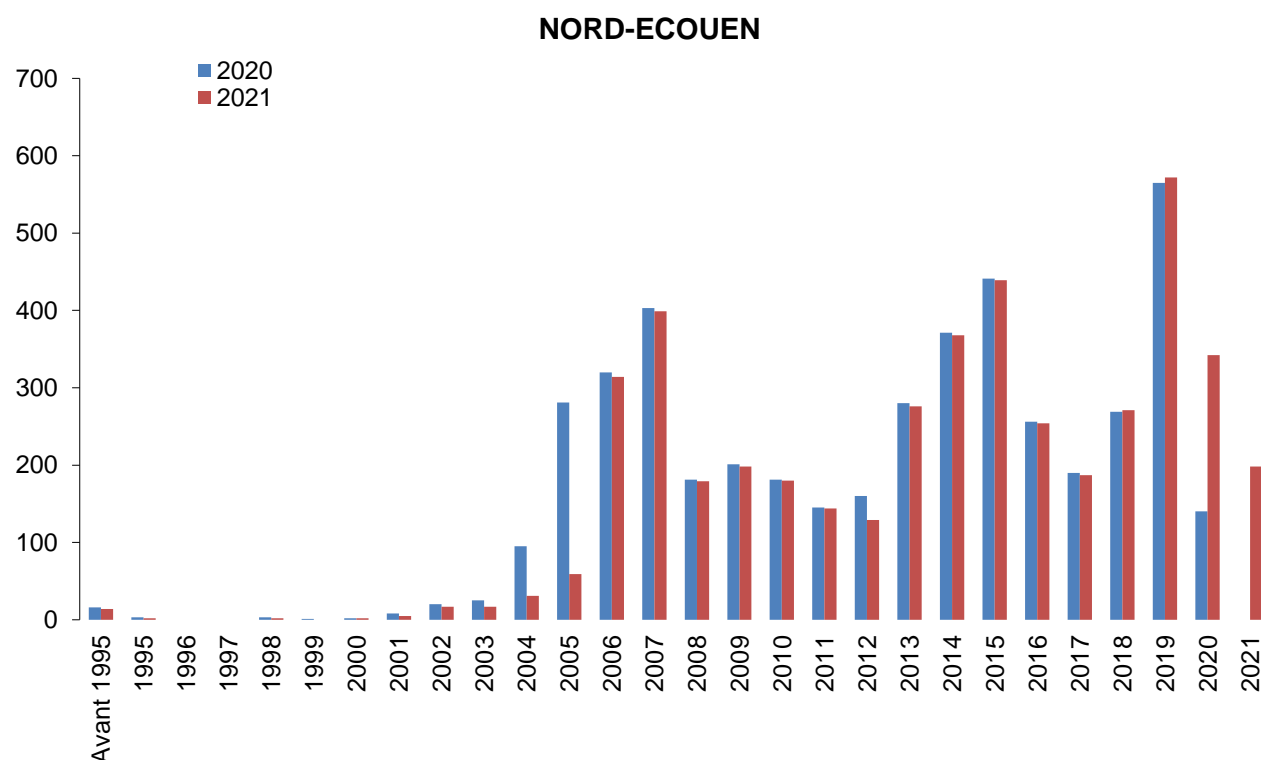
	2017	2018	2019	2020	2021
Longueur totale du réseau (m) y compris réseau de production	105 160	109 562	109 700	109 558	109 978
Nombre total de branchements	4 295	4 339	4 389	4 404	4 389

Les compteurs

Répartition des compteurs par diamètre (au 31/12/n)

Diamètre (mm)	15	20	25-30	40	50-60	> 60	Cumul
Nombre total de compteurs	4 377	122	36	56	7	1	4 599

Pyramide des âges des compteurs



L'inventaire des biens

L'inventaire ci-après est établi en tenant compte de l'ensemble des ouvrages de la délégation conformément à l'article R1411-7-l-g du CGCT.

Installations de production	Capacité de production (m³/jour)	de Qualification
Forage de Mareil N° 1	1440	Bien de retour
Forage de Mareil N° 2	1920	Bien de retour
Forage Fontenay en Parisis	0	Bien de retour

Réservoir ou château d'eau	Capacité des réservoirs (m³)	de Qualification
Bassin semi enterré N° 1 de Mareil en France	300	Bien de retour
Bassin semi enterré N° 2 de Mareil en France	300	Bien de retour
Bâche semi enterré N° 3 de Mareil en France (les Pointinets)	1000	Bien de retour
Bassin enterré de Fontenay (Sévy)	0	Bien de retour
Bassin enterré de Fontenay (les Tournelles)	0	Bien de retour
Réservoir sur tour de Fontenay (Sévy)	0	Bien de retour

Installation de reprise, de pompage ou de surpresseur	Débits des pompes (m³/h)	de Qualification
Reprise de Chatenay en France	60	Bien de retour
Reprise de Louvres	80	Bien de retour
Reprise de Mareil en France	120	Bien de retour
Reprise de Fontenay en Parisis (Sévy)	0	Bien de reprise
Reprise de Fontenay en Parisis (les Tournelles)	0	Bien de retour

Canalisations	Linéaire (Km)	de Qualification
Longueur totale du réseau	110,0	Bien de retour

Branchements	Quantité	de Qualification
Nombre de branchements	4 389 unités	Bien de retour

Compteurs	Nombre	de Qualification
Nombre de compteurs	4 599 unités	Bien de reprise

La situation des biens

« Un compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement, y compris au regard des normes environnementales et de sécurité » (art. R1411-7-l-d du CGCT).

Par le compte rendu technique, la CEG présente à la Collectivité une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto-surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et autres informations.

Cette appréciation porte sur l'état des ouvrages (état physique et état de fonctionnement), pour le présent et autant que possible pour le futur ; elle exprime sous une forme synthétique les principales insuffisances du patrimoine, en proposant les solutions qui semblent pertinentes.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

TYPE D'INSTALLATION	LOCALISATION	ETAT FONCTIONNEMENT	DE COMMENTAIRES
Forages Forage à l'Yprésien Forage à l'Yprésien Forage à l'Yprésien	FM1 Mareil en France FM2 Fontenay en Parisis Fontenay en Parisis	BON BON A L'ARRET	Baisse de productivité Baisse de productivité Régénération en 2007 non concluante A sortir du patrimoine
Usines de traitement DEFERRISATION CHLORATION DECARBONATATION	Fontenay en Parisis Fontenay en Parisis Mareil en France	A L'ARRET A L'ARRET BON	A sortir du patrimoine A sortir du patrimoine Mise en service en 2008
Réservoirs Bassin semi-enterré N° 1 Bassin semi-enterré N° 2 Bassin semi-enterré N° 3 Bassin semi-enterré Bassin semi-enterré Bassin semi-enterré Réservoir sur tour	Mareil en France Mareil en France Mareil en France Ezanville Fontenay (Sévy) Fontenay en Parisis Fontenay (Sévy)	BON BON BON BON A L'ARRET A L'ARRET A L'ARRET	RAS RAS Mise en service en 2008 Sorti du patrimoine A sortir du patrimoine A sortir du patrimoine A sortir du patrimoine

Supression Station de reprise Station de reprise Station de reprise Station de reprise Station de reprise Station de reprise	Supression Chatenay en France Louvres Ezanville Fontenay en Pari. (Sévy) Fontenay en Parisis Mareil en France	BON A L'ARRET A L'ARRET A L'ARRET A L'ARRET BON	RAS A sortir du patrimoine Sorti du patrimoine A sortir du patrimoine A sortir du patrimoine Mise en service en 2008
---	--	--	---

Chap.7. L'exploitation du service

Le bilan eau

Le bilan de production (ressources propres)

Forage FM1 (m ³ /an)	Forage FM2 (m ³ /an)	TOTAL (m ³ /an)
144 927	356 379	501 306

Les volumes importés

Import Louvres-Marly (m ³ /an)	Import Montsout (m ³ /an)	TOTAL (m ³ /an)
80 987	0	80 987

Les volumes exportés

Il n'y a pas d'exportation d'eau à partir du réseau du syndicat.

Les volumes mis en distribution

Volume produit (m ³)	Volume importé (m ³)	Volume exporté (m ³)	Volume mis en distribution (m ³)
502 177	80 927	0	583 164

La consommation de la semaine de pointe

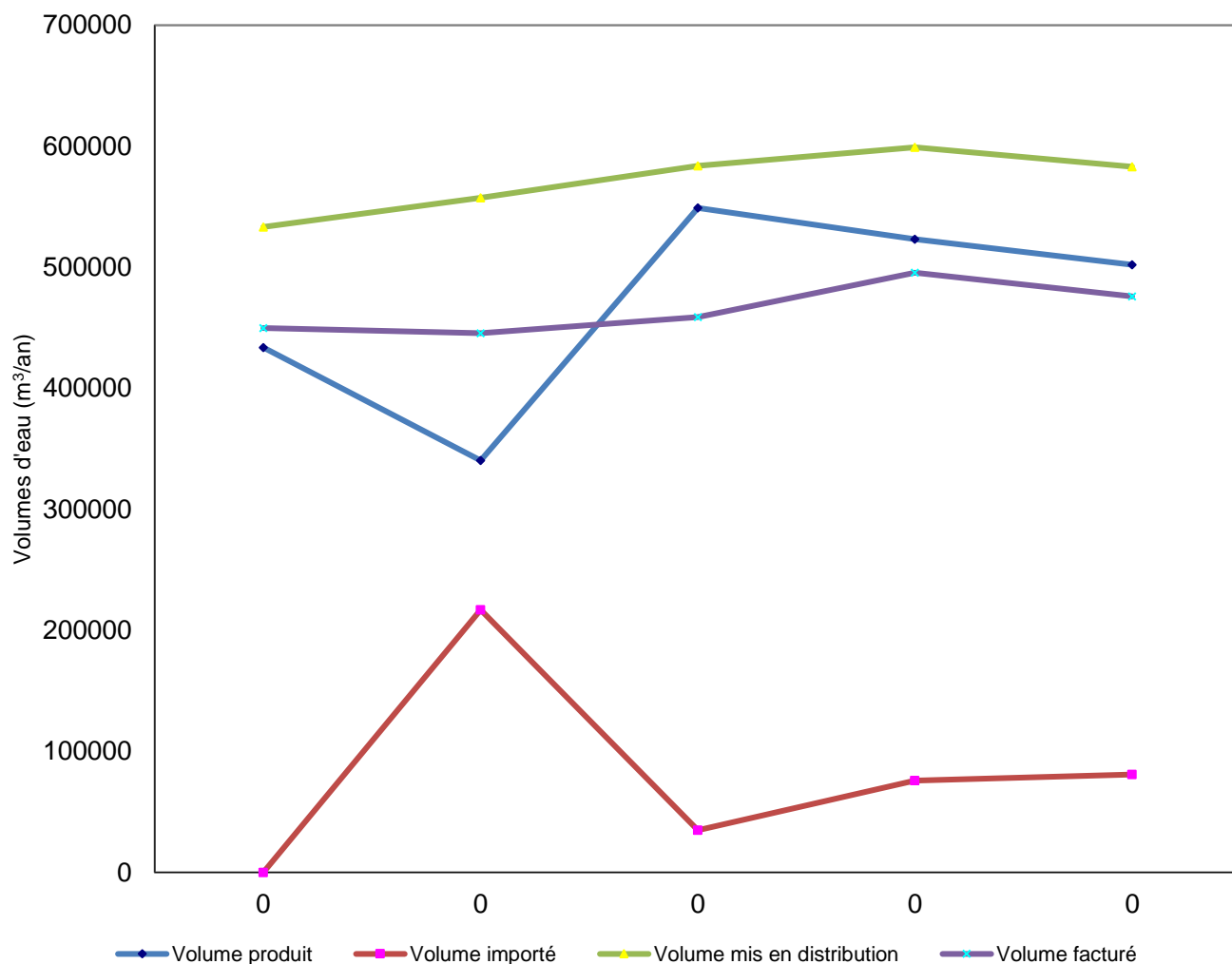
La pointe de consommation journalière pour l'année 2021 est de 2129 m³. Elle a eu lieu le 14/06/2021. La période de consommation sur 7 jours la plus importante de l'année a eu lieu du 12/06/2021 au 18/06/2021 :

Date	Total mis en distribution (m ³ /j)
12/06/2021	2055
13/06/2021	2052
14/06/2021	2129
15/06/2021	1941
16/06/2021	2008
17/06/2021	1948
18/06/2021	1737

Le bilan eau

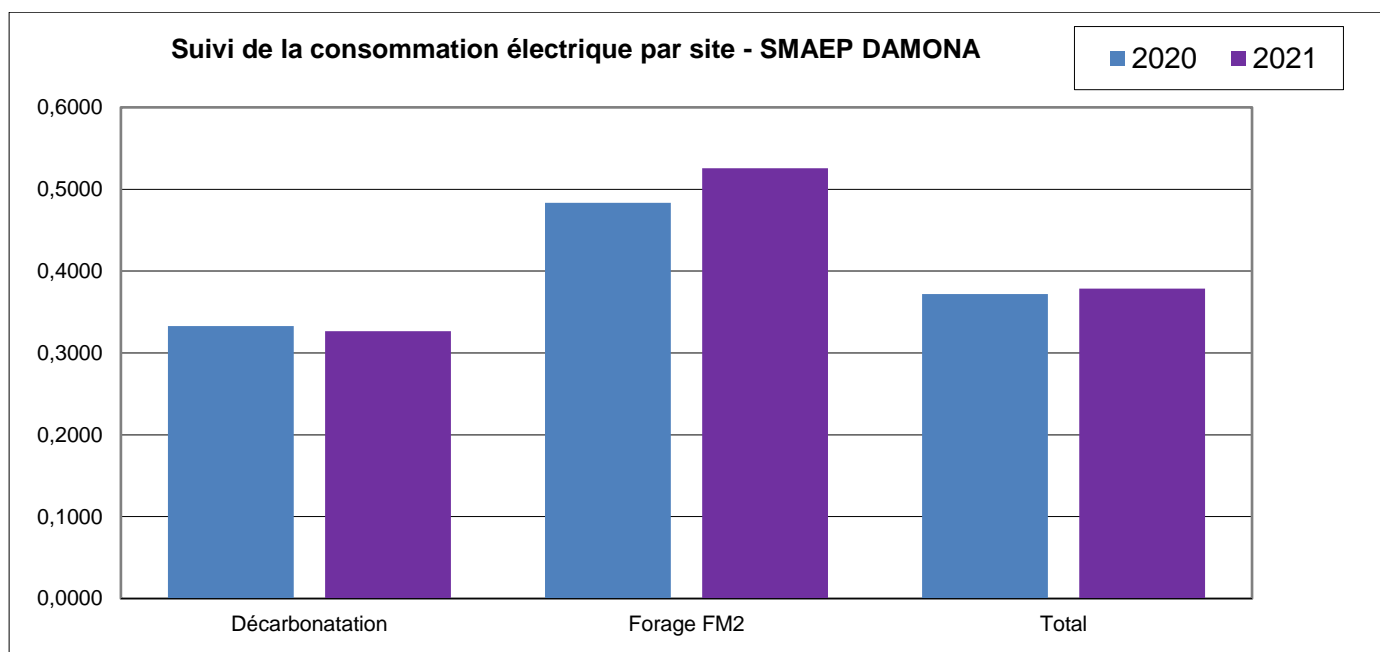
	2017	2018	2019	2020	2021
Volume produit (m ³ /an)	433 565	340 345	549 000	523 288	502 177
Volume importé (m ³ /an)	99 733	216 958	34 894	75 829	80 987
Volume exporté (m ³ /an)	0	0	0	0	0
Volume mis en distribution (m ³ /an)	533 298	557 303	583 894	599 117	583 164
Volume facturé (m ³ /an)	449 658	445 516	458 944	495 507	475 895

L'évolution du bilan eau sur les cinq dernières années



Les consommations électriques

			2019	2020	différence
SMAEP DAMONA	Décarbonatation	conso électrique annuelle kWh	347838	348520	0%
		volume produit + transité m3	109855 2	104767 3	-5%
		ratio KWh/m3	0,3166	0,3327	5%
	Forage FM2	conso électrique annuelle kWh	64 838	177 155	173%
		volume produit + transité m3	134042	366332	173%
		ratio m3/kwh	0,4837	0,4836	0%
	Total	conso électrique annuelle kWh	412676	525675	27%
		volume produit + transité m3	123259 4	141400 5	15%
		ratio KWh/m3	0,3348	0,3718	11%



Les contrats passés avec des tiers

Energie « Electricité »

Fournisseur : ENGIE

Coordonnées : TSA 25703, 59783 LILLE CEDEX 9

Communication « ADSL »

Fournisseur : ORANGE

Coordonnées : 41964 Blois cedex9

Réactif « Chlore »

Fournisseur : GAZECHIM

Coordonnées : 13 Rue Denis Papin, 77290 Mitry-Mory

Réactif « Soude, Acide sulfurique, sel adoucisseur »

Fournisseur : UNIVAR

Coordonnées : 1 Avenue de la Redoute, 92390 Villeneuve-la-Garenne

Fournisseur : BRENNTAG

Coordonnées : Zac du Closeau - Impasse Lavoisier, 77220 Tournan en Brie

Fournisseur : QUARON

Coordonnées : Rue des Sècherons Z.A.E du Confluent 77130 Montereau-Fault-Yonne Cedex

Contrôle sanitaire « Analyses »

Fournisseur : EAU DE PARIS

Coordonnées : 33 av Jean Jaurès, 94200 IVRY SUR SEINE

Les assurances contractées

Les attestations correspondantes sont fournies en annexe.

Les clients desservis par le service

Le nombre de clients

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'habitants	10 837	10 934	11 074	11 145	11 199
Nombre d'abonnés	4 270	4 312	4 412	4 436	4 469
Volume facturé (m ³ /an)	449 658	445 516	458 944	495 507	475 892

Le nombre d'abonnés est celui connu au 31 décembre de chaque année.

La répartition des catégories de clients

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'abonnés	4 270	4312	4 412	4 436	4 469
Agents commerciaux	4	4	4	3	3
Arrosage	39	38	38	38	37
Domestiques	4 101	4 144	4 246	4 271	4 305
Industriels	62	62	60	60	60
Municipaux	64	64	64	64	64
Vente en gros	0	0	0	0	0

LEXIQUE :

Agents Commerciaux : Non particuliers plafonnés à 6 000 m³/an en redevance pollution.

Agriculteurs : Agriculteurs ou branchements d'arrosage non soumis aux taxes d'assainissement et de pollution.

Domestiques : Usagers particuliers.

Industriels : Usagers directement redevables de la taxe pollution par l'agence de l'eau.

Municipaux : Branchements dont la consommation est facturée aux communes.

Les volumes facturés se décomposent selon la nature des abonnés de la façon suivante :

CONTRAT	Secteur	Nature	Nombre abonnés	Volume (m ³)
SIAEPNord Ecouen	Belloy-en-France		840	91231
		Agents Commerciaux	0	0
		Arrosages	4	725
		Domestiques	812	79 044
		Industriels	14	8 620
		Municipaux	10	2 842
	Bouqueval		126	13 735
		Agents Commerciaux	0	0
		Arrosages	3	35
		Domestiques	116	12 599
		Industriels	5	938
		Municipaux	2	163
	Châtenay-en-France		24	2 897
		Agents Commerciaux	0	0
		Arrosages	0	0
		Domestiques	18	2 280
		Industriels	3	210
		Municipaux	3	407

Epinau-Champlâtreux		23	5 101
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	0	0
	Domestiques	19	4 013
	Industriels	3	1 083
	Municipaux	1	5
Fontenay-en-Parisis		838	92 147
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	2	14
	Domestiques	827	90 482
	Industriels	0	0
	Municipaux	9	1 651
Jagny-sous-Bois		126	11 799
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	6	627
	Domestiques	114	10 915
	Industriels	4	164
	Municipaux	2	93
Le Mesnil-Aubry		353	35 875
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	6	1 162
	Domestiques	328	32 963
	Industriels	11	1 317
	Municipaux	8	433
Le Plessis-Gassot		43	5 000
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	5	796
	Domestiques	34	2 976
	Industriels	2	1 052
	Municipaux	2	176
Mareil-en-France		291	29 281
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	2	316
	Domestiques	278	27 921
	Industriels	5	471
	Municipaux	6	573
Puiseux-en-France		1 381	143 510
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	4	536
	Domestiques	1 356	137 457
	Industriels	9	2 124
	Municipaux	12	3 393

Villaines-sous-Bois		329	34 266
	Agents Commerciaux	3	563
	Arrosages	3	759
	Domestiques	317	32 535
	Industriels	0	0
	Municipaux	6	409
Villiers-le-Sec		95	11 050
	Agents Commerciaux	0	0
	Arrosages	2	583
	Domestiques	86	9 861
	Industriels	4	579
	Municipaux	3	27
Total SIAEP Nord Ecouen		4 469	475 892

Les indicateurs de performance

	2020	2021	Evolution
Nombre d'abonnés	4 436	4 469	+ 0,74 %
Volume produit (m ³) (a)	523 280	501 306	- 4.2 %
Volume importé (m ³) (b)	75 829	80 987	+ 6,8 %
Volume exporté (m ³) (c)	0	0	0
Volume mis en distribution (m ³) (d)	599 117	583 164	- 2,7 %
Volume consommé sur 52 semaines (m ³) (e)	501 632	479 141	-4,48 %
Volume de service réseau(*) (m ³) (f)	11 847	9389	-20.7 %
Volume consommé autorisé (m ³) (g = e+f)	513 479	488 530	-4,86 %
Longueur du réseau de distribution (m) (L)	106 542	106 542	0 %

(*) : Le volume de service réseau correspond au volume des réservoirs perdu dans le cadre de l'exploitation lors des lavages de ces derniers, ainsi que les purges de réseaux, essai de poteau incendie, analyseur chlore et dureté en continue, volume pour défense incendie.

(**) Lors du calcul des éléments du volume de service réseau, des volumes non pas été déduit par erreur.

Le rendement du réseau

Le rendement du réseau permet d'apprécier la qualité d'un réseau et l'efficacité du service de distribution. On distingue :

- Le rendement primaire du réseau
- Le rendement du réseau tel que défini dans l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix

	2020	2021	Evolution
Rendement primaire du réseau (e/d)	83,73 %	82,16 %	-1,9 %
Rendement du réseau (g+c/a+b)	85,70 %	83,77 %	-2,2 %

Le rendement du réseau obtenu pour 2021 est supérieur au seuil fixé par le décret n° 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable, soit 85%, à défaut : $65 + \text{indice linéaire de consommation}/5$ (soit pour le syndicat en 2021 : $65 + 12,56/5 = 67,5 \%$).

L'amélioration du rendement de réseau pourra se faire essentiellement par le suivi des fuites survenues sur les secteurs de Puiseux en France et de Belloy en France non surveillés par la sectorisation.

Les bienfaits des travaux de renouvellement sur le secteur de Puiseux sont visibles en 2020. D'autres améliorations seront apportées début 2022 pour améliorer et maintenir le rendement de réseau.

Cependant et malgré l'installation de dispositifs assurant au maximum le suivi des consommations, nous constatons encore des utilisations régulières, par des tiers non autorisés, des poteaux d'incendie. Ceci peut générer des contaminations sanitaires du réseau public d'eau potable mais aussi des fuites importantes ayant un impact sur le rendement de réseau. Une politique plus répressive contre ces usages intempestifs est à l'étude dans nos services. Elle pourrait s'appuyer sur une collaboration avec le service de vidéo surveillance des communes concernées.

L'indice linéaire de pertes en réseau

La qualité du réseau et l'efficacité du réseau de distribution sont également appréciés par les indices suivants, qui sont rapportés à la longueur du réseau :

- L'indice linéaire des volumes non comptés qui reflète le niveau de pertes sur le réseau, variable selon le milieu (urbain ou rural)
- L'indice linéaire de pertes en réseau qui prend en compte les volumes de service de réseau.

	2020	2021	Evolution
Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /j/km) (d-e)/365/L	2,50	2,67	6,8 %
Indice linéaire de perte (m ³ /j/km) (d-g)/365/L	2,45	2,43	- 0,8 %

Chap.8. Le service aux clients

Introduction

Centrée sur le service aux clients, notre organisation sollicite nos ressources et compétences dans un souci de service, d'efficacité et de qualité.

➤ SERVICE

Pour le client, le service est représenté par un interlocuteur désigné, qui mènera à terme les diverses démarches nécessaires au traitement de son dossier :

- Liaisons avec les services spécialisés de l'entreprise (service distribution, spécialistes de la qualité, comptabilité et recouvrements).
- Liaisons avec les partenaires sociaux en tant que de besoin (CCAS, convention Solidarité Eau).
- A l'écoute des problèmes particuliers, le correspondant propose des aménagements de paiement (mensualisation, échéanciers, remises sur fuite par application de la garantie fuite).
- Les problèmes urgents sont pris en charge 24h sur 24 tous les jours de l'année par le service d'astreinte. Qu'il s'agisse de problèmes de production, de qualité, de fuites, de manque d'eau, des techniciens interviennent sous une heure au plus.
- Equipées de véhicules dotés de l'outillage de première intervention et de moyens de communications divers (téléphone portable), les personnes d'astreinte font face sans délai aux situations urgentes.
- Un cadre représentant l'entreprise, intégré au service d'astreinte est susceptible d'intervenir à tout moment.
- C'est l'assurance d'une intervention rapide et efficace.

➤ EFFICACITE

Installée à proximité géographique de ses clients, notre société tire son efficacité de sa taille humaine et de la disponibilité de ses hommes responsabilisés dans leurs métiers.

C'est ainsi que le service d'astreinte peut, dans des périodes particulières (périodes de gel ou de dégel...), être renforcé très rapidement par les techniciens qui tous habitent à proximité de l'exploitation.

De même, lorsqu'une difficulté est portée à notre connaissance, que ce soit un problème administratif, financier ou technique, un agent le prend en charge jusqu'à son terme.

➤ QUALITE

En plus du traitement complet d'un dossier dans les meilleurs délais, la qualité qui caractérise nos interventions se manifeste :

- par une ponctualité aux rendez-vous (ouverture ou fermeture de comptes).
- par une recherche de la gêne minimale lors des travaux (travaux sans tranchée chaque fois que possible, raccordements sans coupure d'eau, réfection des enrobés dès achèvement des travaux de remblai...).
- par des contrôles fréquents (suivis des dossiers abonnés, analyses d'autocontrôle de la qualité de l'eau produite...).
- par des réponses rapides aux courriers des clients.

Les engagements envers le client

Les engagements vis-à-vis de ses abonnés pris par la CEG sont récapitulés dans le tableau suivant :

	Engagement	Respect des engagements	
		2020	2021
Délai de réponse aux courriers	Sous 15 jours	95,60%	92,50%
Délai de remise en eau de branchement existant	Sous 1 jour ouvré ou à la demande du client.	100 %	100 %
Respect des rendez vous	Dans une plage de 3 heures au plus	100 %	100 %
Délai de réalisation des travaux de branchement ou raccordement (après acceptation et autorisation du projet)	Sous 15 jours	100 %	100 %

Le suivi des réclamations clients

	2017	2018	2019	2020	2021
PLAINTES QUALITE					
Goût - Odeur	0	1	2	0	1
Couleur	1	2	0	1	1
Dureté	1	1	0	2	0
PLAINTES TECHNIQUE					
Coupure / Manque d'eau	0	0	0	0	0
Manque de pression	1	0	1	0	1
Fuite / inondation	1	0	0	0	0
TRAVAUX	1	3	1	3	0
RELATIONS CLIENTELE					
Prix de l'eau	2	1	3	4	1
Relève / Facturation	1	3	4	4	5
Accueil Clients	0	0	0	0	0
TOTAL RECLAMATIONS (1)	8	11	10	14	9
Dont écrites (2)	3	3	7	7	3
Nombre d'abonnés (3)	4 270	4 312	4 412	4 436	4 469
Ratio de réclamations écrites (2)/(1)	0,37	0,27	0,70	0,50	0,33
Taux de réclamations écrites (nb /1000 ab)	0,70	0,69	1,58	1,58	0,67
Taux global de réclamations (nb /1000 ab)	1,87	2,55	2,27	3,15	2,01

Les données ci-dessus englobent les réclamations clients au sens de l'indicateur P155.1 (écart avéré par rapport au règlement du service, au contrat de DSP, à la réglementation) et les insatisfactions (pas d'écart).

La relève

Durant l'année, nous avons réalisé deux campagnes de relève :

Commune ou secteur	Première campagne		Seconde campagne	
	du :	au :	du :	au :
Siaep Nord Ecouen	30 avril 2021	07 juin 2021	28 octobre 2021	06 décembre 2021

La facturation

La gestion des abonnements

Le tableau ci-dessous récapitule l'évolution du nombre de clients en cours d'année, par secteur le cas échéant :

Commune ou secteur	Abonnements actifs au 31/12/20 (a)	Résiliations (c)	Créations (b)	Abonnements actifs au 31/12/21 (a+b-c)
Belloy-en-France	840	62	62	840
Bouqueval	121	7	12	126
Châtenay-en-France	24	0	0	24
Epinay-Champlâtreux	23	2	2	23
Fontenay-en-Parisis	832	74	80	838
Jagny-sous-Bois	126	6	6	126
Le Mesnil-Aubry	350	15	18	353
Le Plessis-Gassot	43	5	5	43
Mareil-en-France	280	21	32	291
Puiseux-en-France	1 374	94	101	1381
Villaines-sous-Bois	320	25	28	323
Villiers-le-Sec	97	6	4	95
Total	4 436	312	350	4 469

Le suivi de la facturation

Le suivi de la facturation s'effectue en plusieurs étapes :

1. Envoi des factures.
2. Passée la date d'exigibilité de la facture, une relance R1 est envoyée 7 jours plus tard.
3. Envoi d'une relance R2 dans les 15 jours suivant la R1.
4. En cas de non réponse, un listing des coupures est édité.
5. Les avis « 48 h 00 avant coupure » sont envoyés 18 jours après la R2.
6. Par la suite, 20 jours après l'émission de l'avis, le dossier est remis au contentieux afin d'établir l'irrecevabilité de la dette.

Le tableau ci-après indique le nombre d'abonnés concernés.

	Facture	Relance R1	Relance R2	Avis coupure	Réduction d'eau	Contentieux
Belloy-en-France	1 856	165	82	0	0	0
Bouqueval	276	41	28	0	0	0
Châtenay-en-France	48	4	1	0	0	0
Epinay-Champlâtreux	50	9	4	0	0	0
Fontenay-en-Parisis	1 883	257	158	0	0	0
Jagny-sous-Bois	266	27	20	0	0	0
Le Mesnil-Aubry	751	70	40	0	0	0
Le Plessis-Gassot	92	5	2	0	0	0
Mareil-en-France	657	89	54	0	0	0
Puiseux-en-France	3 036	268	157	0	0	0
Villaines-sous-Bois	725	67	43	0	0	0
Villiers-le-Sec	205	29	20	0	0	0
Total 2021	9 845	1 031	609	0	0	0
Taux (%)		10,47 %	6,19 %	0	0	0
Rappel total 2020	9 809	679	256	0	0	0
Evolution (%)		+ 34 %	+58 %	0	0	0

Les interventions liées aux problèmes de paiement

Facilité de paiement	SIAEP Nord Ecoen												Cumul Année	Rappel 2020
	Belloy-en-France	Bouqueval	Châtenay-en-France	Epinau-Champlâtreux	Fontenay-en-Parisis	Jagny-sous-Bois	Le Mesnil-Aubry	Le Plessis-Gassot	Mareil-en-France	Puiseux-en-France	Villaines-sous-Bois	Villiers-le-Sec		
Echéanciers de paiement	21	1	0	0	14	1	7	0	4	22	2	0	72	95
Dossier Fond Solidarité Logement (FSL)	0	0	0	0	2	0	0	0	0	1	0	0	3	8

Dans le cadre de l'application du Fond Solidarité Logement pour l'année écoulée, 3 dossiers ont été éligibles et ont donné lieu à l'aide prévue dans la convention départementale « solidarité eau » et ses avenants.

Les volumes mis en cause dans les traitements de surconsommation

Volumes des remises sur fuites

Secteur	Volumes 2021 (m ³)	Rappel 2020 (m ³)
BELLOY EN FRANCE	-948 m ³	-302 m ³
BOUQUEVAL	0 m ³	0 m ³
CHATENAY EN FRANCE	0 m ³	0 m ³
EPINAY CHAMPLATREUX	0 m ³	0 m ³
FONTENAY EN PARISIS	0 m ³	-232 m ³
JAGNY SOUS BOIS	-666 m ³	-332 m ³
LE MESNIL AUBRY	-64 m ³	-5 434 m ³
LE PLESSIS GASSOT	0 m ³	0 m ³
MAREIL EN FRANCE	0 m ³	0 m ³
PUISEUX EN FRANCE	-1 531 m ³	-36 m ³
VILLAINES SOUS BOIS	0 m ³	-41 m ³
VILLAINES SOUS BOIS HAM. GARE	0 m ³	0 m ³
VILLIERS LE SEC	0 m ³	0 m ³
TOTAL	-3 209 m³	-6 377 m³

Chap.9. La qualité de l'eau

L'information du public

Conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996, les fiches d'information de l'ARS, synthétisant la qualité de l'eau, sont transmises lors de la facturation des abonnés.

Généralités

« Toute personne qui offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine (...) est tenue de s'assurer que cette eau est propre à la consommation. »

(Code de la Santé Publique -article L1321-1)

Pour répondre à cette demande, la qualité de l'eau est appréciée par le suivi d'une soixantaine de paramètres.

Ces paramètres ont été regroupés par familles, de la façon suivante :

- ✓ Qualité physico-chimique
- ✓ Qualité microbiologique

Les valeurs limites ou de référence affectées à chaque paramètre sont données dans l'Arrêté du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique appliquant en droit français la directive 98/83/CE du Conseil du 3 novembre 1998.



Une synthèse des limites réglementaires est reportée en annexe.

L'eau prélevée dans le milieu naturel, l'eau produite et l'eau distribuée font l'objet d'un contrôle régulier de la part des services de l'Etat (Agence Régionale de Santé) et de la CEG. Les prélèvements effectués par les agents de la CEG sont analysés par celle-ci ou confiés à des laboratoires agréés.

Le nombre d'analyses et de conformités sur la ressource

Les analyses concernant le syndicat effectué en 2020, et leurs résultats se répartissent ainsi :

Nappe de l'Yprésien (eau brute)

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	0	0	0	0
Paramètres bactériologiques	0	0	0	0

Le nombre d'analyses et de conformités sur l'eau produite et distribuée

Sortie station Pointinets

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	5	1	12	0
Paramètres bactériologiques	5	0	12	0

Réseau de Belloy en France

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	2	0	0	0
Paramètres bactériologiques	2	0	0	0

Réseau de Bouqueval

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	1	0	1	0
Paramètres bactériologiques	1	0	1	0

Réseau de Châtenay-en-France

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	1	0	0	0
Paramètres bactériologiques	1	0	0	0

Réseau d'Epinay-Champlâtreux

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	1	0	0	0
Paramètres bactériologiques	1	0	0	0

Réseau de Fontenay-en-Parisis

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	2	0	1	0
Paramètres bactériologiques	2	0	1	0

Réseau de Jagny-sous-Bois

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	1	0	0	0
Paramètres bactériologiques	1	0	0	0

Réseau de Le Mesnil-Aubry

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	1	0	0	0
Paramètres bactériologiques	1	0	0	0

Réseau de Le Plessis-Gassot

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	2	0	0	0
Paramètres bactériologiques	2	0	0	0

Réseau de Mareil-en-France

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	3	0	0	0
Paramètres bactériologiques	3	0	0	0

Réseau de Puiseux-en-France

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	2	0	3	0
Paramètres bactériologiques	2	0	3	0

Réseau de Villaines-sous-Bois

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	1	0	0	0
Paramètres bactériologiques	1	0	0	0

Réseau de Villiers-le-Sec

	Nombre d'analyses ARS	Analyses ARS non conformes	Nombre d'analyses du délégataire	Analyses du délégataire non conformes
Paramètres physico-chimiques	1	0	0	0
Paramètres bactériologiques	1	0	0	0

La conformité de l'eau

Sur la base du contrôle officiel, le taux de conformité des analyses s'établit à 100 % pour les paramètres bactériologiques et 96% pour les paramètres physico-chimiques.

En ce qui concerne les analyses effectuées dans le cadre du plan d'autocontrôle réalisé par la CEG, le taux de conformité s'établit à 100 % pour les paramètres bactériologiques et à 100 % pour les paramètres physico-chimiques.

L'évolution des taux de conformité est la suivante :

	Objectif	2019	2020	2021
Taux de conformité des analyses réglementaires microbiologiques	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des analyses réglementaires physico-chimiques	100%	100%	100%	95%
Taux de conformité des analyses d'autocontrôle microbiologiques	100%	100%	100%	100%
Taux de conformité des analyses d'autocontrôle physico-chimiques	100%	100%	100%	100%

Dépassement des valeurs limites

Il n'y a pas eu de dépassement de valeurs limite en 2021.

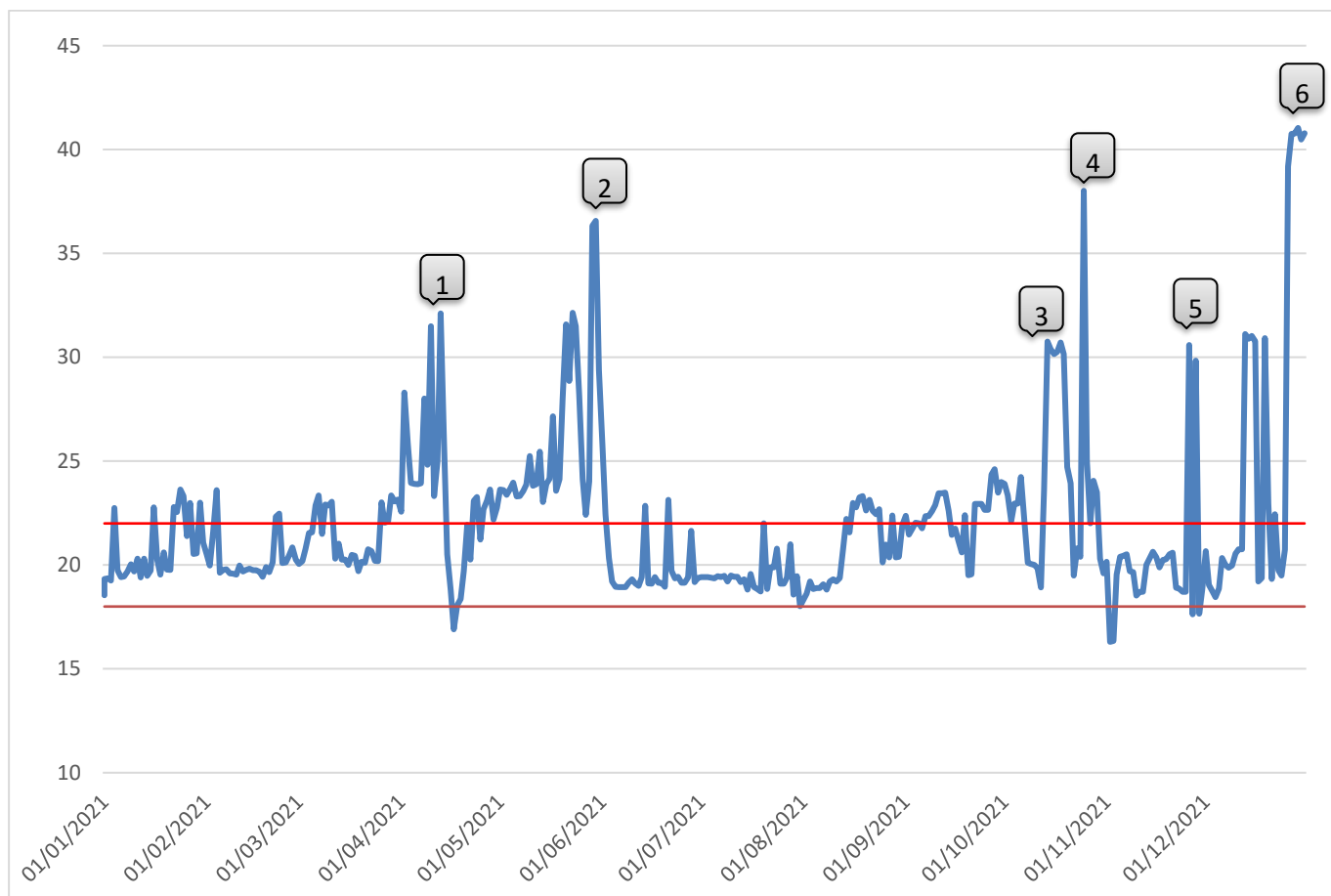
Dépassement des valeurs de références

Il n'y a pas eu de dépassement de valeurs de référence en 2021.

L'amélioration de la qualité de l'eau

Réduction de la dureté de l'eau

Synthèse de la dureté de l'eau en sortie de la station en cours de l'année 2021 :



Détails des interventions curatives, ayant provoquées une hausse de la dureté mesurée en sortie station :

1 -Le 13 avril 2021

Désamorçage récurrent d'une pompe doseuse de soude, remplacement de la pompe doseuse.

2 -le 30 mai 2021

Remplacement membrane d'injection pompe doseuse soude n° 1

3 -20 octobre 2021

Réglage des pompes doseuse de soude, mauvaise injection, recalibrage des membranes.

4- le 25 octobre 2021

Mise en by-pass station pour réglages des vannes pneumatiques.

5- le 26 novembre 2021

Etalonnage analyseur de dureté.

6- le 31 décembre 2021

Mise en by-pass station suite à un dysfonctionnement de la vanne de régulation de niveau du filtre n°1.

Il est à noter que le by-pass des installations de décarbonatation pendant une durée inférieure à 12 heures n'est pas perceptible pour les abonnés. En effet l'eau déjà contenue dans les réservoirs de Mareil en France et dans le réseau se mélange avec l'eau partiellement décarbonatée ce qui atténue la variation de dureté.

Chap.10. La gestion du patrimoine

L'indice de connaissance du réseau

Cet Indice est calculé selon arrêté du 2 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 2 mai 2007 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement

Il est établi en fonction de la situation au 31 décembre de l'année du rapport :

	Note
0 point absence de plan des réseaux de transport et de distribution d'eau ou plan incomplet	
+ 10 points : existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
+ 5 points : définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données acquises notamment en application de l'article R. 554-34 du code de l'environnement. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5
<i>L'obtention des 15 points précédents est nécessaire avant de pouvoir ajouter les points suivants</i>	
+ 10 points : existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage définie en application de l'article R. 554-2 du code de l'environnement ainsi que de la précision des informations cartographiques définie en application du V de l'article R. 554-23 du même code et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution. Lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les matériaux et les diamètres sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	15
<i>La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.</i>	
+ 10 points : l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose les tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné. Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	15
<i>Un total de 40 points est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de transport et de distribution d'eau potable mentionné à l'article D. 2224-5-1 du code général des collectivités locales. Ces 40 points doivent être obtenus pour que le service puisse bénéficier des points supplémentaires suivants :</i>	
+ 10 points : le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	10
+ 10 points : existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution	10
+ 10 points : le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	0
+ 10 points : un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur	10
+ 10 points : un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite	10
+ 10 points : maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement...	10
+ 10 points : existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans)	5
+ 5 points : existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux	5
<i>La description des grands ouvrages (puits, réservoirs, stations de traitement, pompes...) n'est pas prise en compte pour le calcul de cet indice.</i>	
TOTAL / 120	105

Il n'y a pas eu d'évolution de l'indice en 2021.

Les indicateurs relatifs à la gestion patrimoniale

Le tableau ci-dessous synthétise les opérations de maintenance et de renouvellement effectuées par la CEG durant l'exercice.

	2020	2021	Evolution
Longueur du réseau* (m)	106 542	106 962	0,4 %
Nombre de fuites sur réseau	16	17	+5.2%
Indice linéaire des réparations sur réseau (nb/km)	0.145	3.754	+50%
Nombre de fuites sur branchement	37	32	-13 %
Longueur du réseau renouvelé (m)	166	1050	+84 %
Taux moyen de renouvellement du réseau	0,2 %	0,2 %	0 %
Nombre de branchements ordinaires renouvelés	0	0	0 %
Nombre de branchements plomb renouvelés	0	0	0 %
Taux de renouvellement des branchements plomb (base 1 500 branchements plomb à renouveler)	0 %	0 %	0 %
Nombre de compteurs renouvelés	217	372	+ 71 %
Taux de renouvellement des compteurs	4,76 %	8,16 %	+ 71 %
Taux d'interruption de service non programmé (nb/1000ab)	3.6‰	1.5‰	- 58.3 %

*hors linéaire production

La présence plus longtemps des abonnés à leur domicile a eu un impact sur la consommation et sur l'attention de certains à l'état de leur réseau de plomberie.

La maintenance réalisée par le délégataire

Les interventions sur les installations de production et de stockage

Entretien préventif des installations

Les opérations d'entretien préventif des installations de la commune se répartissent suivant plusieurs catégories :

- Les visites hebdomadaires des forages, des réservoirs et des surpresseurs qui comprennent en particulier le contrôle général de l'installation, ainsi que le contrôle de la qualité bactériologique de l'eau,
- Les tâches périodiques d'entretien et de maintenance des équipements du forage, des réservoirs, surpresseurs, régulateur de pression, vannes électriques ...
- Le contrôle annuel systématique de toutes les armoires électriques des installations, ainsi que de tous les appareils de sécurité et de levage,
- Le contrôle permanent des alarmes et de la télésurveillance, ainsi que le suivi des volumes produits et distribués pour prévenir le plus tôt possible les incidents.

Par ailleurs les interventions spécifiques réalisées sur les ouvrages de production et de stockage durant l'année 2021 sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Date	Ouvrage	Descriptif de l'intervention
04/01/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle et mensuelle, réparation fuite soude doseuse
05/01/2021	Réseau	Tournée sectorisation
05/01/2021	Suppression Dermer	Tournée mensuelle et trimestrielle
05/01/2021	Bassins de Mareil	mensuelle et trimestrielle
05/01/2021	Station de décarbonatation	bi-mensuelle et mensuelle
06/01/2021	Station de décarbonatation	Réparation pompe vide cave FM3
06/01/2021	Bassins de Mareil	Suite tournée
08/01/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
08/01/2021	Réseau	Tournée sectorisation
20/01/2021	Station de décarbonatation	Contrôle sable
21/01/2021	Station de décarbonatation	Livraison sel
22/01/2021	Station de décarbonatation	Contrôles hebdomadaires
22/01/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
25/01/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle et trimestrielle
11/01/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
11/01/2021	Réseau	Tournée sectorisation
12/01/2021	Station de décarbonatation	FM3, pompage regard, réparation vide cave, levée remarques
13/01/2021	Station de décarbonatation	Remplacement poire niveau bas bâche, essais d'alarmes
14/01/2021	Station de décarbonatation	livraison sel
15/01/2021	Station de décarbonatation	Contrôle général station, réglage capteur d'intrusion FM3
15/01/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
15/01/2021	Suppression Dermer	Contrôle évacuation vide-cave
18/01/2021	Station de décarbonatation	Contrôle chlore
26/01/2021	Station de décarbonatation	"Pas de démarrage de la reprise, oubli sélecteur

Tournée bi-mensuelle"		
27/01/2021	Réseau	Autocontrôles janvier
27/01/2021	Station de décarbonatation	Tournée trimestrielle
29/01/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
29/01/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
01/02/2021	Station de décarbonatation	Tournée trimestrielle
03/02/2021	Station de décarbonatation	installation de barrières provisoire suite vol clôture
03/02/2021	Station de décarbonatation	Tournée trimestrielle
04/02/2021	Station de décarbonatation	Livraison soude
05/02/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, contrôles hebdomadaire, remplacement poulie
05/02/2021	Réseau	relève hebdomadaire
08/02/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle et mensuelle
09/02/2021	Station de décarbonatation	Tournée mensuelle
10/02/2021	Réseau	Tournée sectorisation
11/02/2021	Réseau	Pompage des chambres de sectorisation
11/02/2021	Station de décarbonatation	Changement bouteille de chlore
15/02/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
18/02/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, modification extraction sable
19/02/2021	Station de décarbonatation	Contrôle hebdomadaire
19/02/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
22/02/2021	Station de décarbonatation	tournée bi mensuelle
23/02/2021	Station de décarbonatation	Entretien compresseurs, tournée bi-mensuelle
24/02/2021	Réseau	Autocontrôle février
26/02/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
26/02/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage araignée, contrôle hebdomadaire
01/03/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
02/03/2021	Station de décarbonatation	Contrôle
03/03/2021	Station de décarbonatation	Essais Big bag sable
04/03/2021	Supression Dermer	Remplacement BAES
04/03/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, nettoyage déshuileur
05/03/2021	Station de décarbonatation	Contrôle hebdomadaire
12/02/2021	Station de décarbonatation	Tournée hebdomadaire
08/03/2021	Réseau	Tournée sectorisation mensuelle
09/03/2021	Réseau	Sectorisation
09/03/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle
10/03/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtres
12/03/2021	Réseau	
16/03/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
16/03/2021	Supression Dermer	Tournée mensuelle
16/03/2021	Réseau	Sectorisation
18/03/2021	Station de décarbonatation	Contrôle sable
19/03/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
19/03/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
22/03/2021	Station de décarbonatation	Tournée mensuelle
23/03/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle et mensuelle
26/03/2021	Réseau	Relève hebdo

26/03/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, fuite injection soude réparation
29/03/2021	Station de décarbonatation	Divers intervention
29/03/2021	Réseau	Panneaux stations
30/03/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage station
31/03/2021	Réseau	Autocontrôle avril
31/03/2021	Station de décarbonatation	Intervention
02/04/2021	Réseau	Relevé hebdomadaire
02/04/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
25/03/2021	Station de décarbonatation	
06/04/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle
07/04/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle et mensuelle
07/04/2021	Réseau	Tournée sectorisation
07/04/2021	Suppression Dermer	Tournée trimestrielle
07/04/2021	Bassins de Mareil	Tournée trimestrielle
08/04/2021	Réseau	pompage chambres
09/04/2021	Bassins de Mareil	Tournée trimestrielle
09/04/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
09/04/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
12/04/2021	Station de décarbonatation	Recherche problème dureté, désamorçage pompes doseuse, prise d'air
13/04/2021	Station de décarbonatation	Dépannage soude, remplacement pompe doseuse 2
14/04/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage extraction sable, réglage pompe doseuse
16/04/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
16/04/2021	Station de décarbonatation	Livraison soude et réglage soude
20/04/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage buses soude, réglage pompes doseuses
21/04/2021	Suppression Dermer	Contrôles et remplacement panneau station
22/04/2021	Station de décarbonatation	Accompagnement ARS débouchage extraction sable
23/04/2021	Station de décarbonatation	lavage filtre, contrôle injection sable
23/04/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
26/04/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
26/04/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
28/04/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
30/04/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
30/04/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
29/04/2021	Station de décarbonatation	Control et rotation benne
29/04/2021	Réseau	Autocontrôles avril
03/05/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle
07/05/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtres
11/05/2021	Station de décarbonatation	Contrôle et ajout sel
14/05/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
20/05/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
21/05/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
21/05/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
24/05/2021	Station de décarbonatation	Control et remplacement douche intérieure
25/05/2021	Station de décarbonatation	Ajout sable, réglage soude
26/05/2021	Réseau	Autocontrôles mai

27/05/2021	Station de décarbonatation	Contrôles
28/05/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, désamorçage pompe soude, réglage, fuite sur circuit à réparer
28/05/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
31/05/2021	Station de décarbonatation	Remplacement membrane pompe soude 1, réglages
01/06/2021	Station de décarbonatation	Réglages soude
02/06/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle
03/06/2021	Station de décarbonatation	Livraison soude
03/06/2021	Réseau	Tournée mensuelle sectorisation
04/06/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
04/06/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
09/06/2021	Station de décarbonatation	Contrôle sable
11/06/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
11/06/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
15/06/2021	Station de décarbonatation	reprise chlore vide
16/06/2021	Suppression Dermer	Défaut batterie
16/06/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle
17/06/2021	Réseau	Pose échelle Sevy
18/06/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
18/06/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre et rotation benne
21/06/2021	Réseau	Contrôles compteurs N16 et Bouqueval
23/06/2021	Réseau	Entretien stabilisateurs
25/06/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
28/06/2021	Station de décarbonatation	Contrôle sable
29/06/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle
30/06/2021	Réseau	Autocontrôles juin
02/07/2021	Réseau	Accompagnement ARS
02/07/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
05/07/2021	Station de décarbonatation	Contrôles
05/07/2021	Suppression Dermer	Tournée trimestrielle
05/07/2021	Bassins de Mareil	Tournée trimestrielle
06/07/2021	Réseau	Tournée sectorisation NEC
06/07/2021	Station de décarbonatation	Rotation benne, nettoyage station
07/07/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage station
08/07/2021	Station de décarbonatation	Réfection station
09/07/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
09/07/2021	Station de décarbonatation	Réfection station
12/07/2021	Station de décarbonatation	Tournée mensuelle et bi-mensuelle
13/07/2021	Station de décarbonatation	Réfection station
15/07/2021	Station de décarbonatation	Réfection station
16/07/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, entretien
16/07/2021	Réseau	Relève Marly et contrôle sectorisation
19/07/2021	Station de décarbonatation	Réfection station
20/07/2021	Station de décarbonatation	Réparation fuite local reprise, remplacement douche extérieure
21/07/2021	Station de décarbonatation	Livraison sable, réfection station
22/07/2021	Station de décarbonatation	Contrôle stations, ajout sable

22/07/2021	Réseau	Nettoyage secto N16
23/07/2021	Station de décarbonatation	Réfection station, lavage filtres
23/07/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
21/07/2021	Suppression Dermer	Remplacement bloc secours
26/07/2021	Station de décarbonatation	Tournée mensuelle et bi mensuelle
27/07/2021	Réseau	Tournée sectorisation mensuelle
27/07/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle, mensuelle, installation barrières provisoires FM3
28/07/2021	Station de décarbonatation	Autocontrôles juillet, Nettoyage injection soude
29/07/2021	Station de décarbonatation	Tournée trimestrielle, réglage soude
29/07/2021	Bassins de Mareil	Tournée mensuelle
29/07/2021	Suppression Dermer	Tournée mensuelle
29/07/2021	Réseau	Tournée mensuelle Sevy
30/07/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtres, défaut démarrage, remise en service, défaut automate
02/08/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
05/08/2021	Station de décarbonatation	Livraison soude et contrôle station
06/08/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
09/08/2021	Réseau	Installation chapeau de ventilation Villiers le sec
09/08/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
10/08/2021	Station de décarbonatation	Tournée hebdomadaire et bi-mensuelle
13/08/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, analyse d'eau
13/08/2021	Réseau	Relève compteur
16/08/2021	Station de décarbonatation	Dépannage vanne eau adoucie
17/08/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage injection soude, remplacement vanne eau adoucie
18/08/2021	Station de décarbonatation	Mise en place pancartes
20/08/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, approvisionnement réactifs
20/08/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
19/08/2021	Réseau	Tournée sectorisation
23/08/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
24/08/2021	Station de décarbonatation	Accompagnement ARS
25/08/2021	Réseau	Autocontrôle aout
26/08/2021	Réseau	Tournée sectorisation
26/08/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle
27/08/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
27/08/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
30/08/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
30/08/2021	Réseau	Nettoyage
31/08/2021	Réseau	Nettoyage
03/09/2021	Station de décarbonatation	Suivi remplacement clôture
03/09/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
03/09/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
06/09/2021	Réseau	Nettoyage chambres, remplacement Sofrel Villiers le Sec
06/09/2021	Station de décarbonatation	Contrôle pompe de relevage
07/09/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle, nettoyage poste

08/09/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle
10/09/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, contrôle station
10/09/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
14/09/2021	Station de décarbonatation	Problème dureté
15/09/2021	Station de décarbonatation	Réception soude, nettoyage chloromètre, remplacement réactif dureté
17/09/2021	Station de décarbonatation	Réglage chlore, lavage filtre
20/09/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage injection soude
20/09/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage filtres chloration
21/09/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle
22/09/2021	Station de décarbonatation	Suivi entretien adoucisseur
23/09/2021	Bassins de Mareil	Tournée mensuelle
23/09/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
23/09/2021	Réseau	Tournée sectorisation
23/09/2021	Réseau	Contrôle secto Jagny
27/09/2021	Station de décarbonatation	Contrôles
28/09/2021	Réseau	Tournée mensuelle Sevy
28/09/2021	Supression Dermer	tournée mensuelle
28/09/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage injection soude
29/09/2021	Réseau	Autocontrôles septembre
30/09/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
01/10/2021	Station de décarbonatation	Ajout sel adoucisseur
04/10/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, tournée d'exploitation
04/10/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
06/10/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
07/10/2021	Station de décarbonatation	Réglage chloration et injection de soude
08/10/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
08/10/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
11/10/2021	Station de décarbonatation	Chargement sel
13/09/2021	Réseau	Tournée sectorisation
13/10/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage filtre, nettoyage sonde Ph, réglage chlore
14/10/2021	Station de décarbonatation	Ajout sel
15/10/2021	Station de décarbonatation	Contrôles hebdomadaire
15/10/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
18/10/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle, réglage soude
19/10/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, extraction sable
20/10/2021	Station de décarbonatation	Réglage pompe soude
21/10/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtres, Installations panneaux
22/10/2021	Réseau	Tournée sectorisation
22/10/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
25/10/2021	Bassins de Mareil	Tourne trimestrielle
25/10/2021	Station de décarbonatation	Réception sel, mise en bypass pour contrôles des vannes
26/10/2021	Bassins de Mareil	Tournée trimestrielle
26/10/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre, livraison sable
27/10/2021	Station de décarbonatation	Livraison soude
27/10/2021	Réseau	Autocontrôles
29/10/2021	Bassins de Mareil	Lavage annuel des réservoirs

27/10/2021	Réseau	Autocontrôles
03/11/2021	Réseau	Contrôles électriques
03/11/2021	Station de décarbonatation	dépannage pompe eu
04/11/2021	Station de décarbonatation	Test alarmes, réglage soude
05/11/2021	Station de décarbonatation	Contrôle, trimestrielle et lavage
05/11/2021	Réseau	Relève hebdo, installation Sofrel Jagny
08/11/2021	Station de décarbonatation	Lavage annuel des réservoirs
09/11/2021	Station de décarbonatation	Mesure sable, contrôle station, installation chlore de secours
10/11/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
15/11/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station, chlore,
17/11/2021	Station de décarbonatation	Contrôle sable
18/11/2021	Station de décarbonatation	Ajout sel
19/11/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station, lavage filtre
19/11/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
22/11/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi-mensuelle
23/11/2021	Réseau	Tournée secto mensuelle
24/11/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station, récupération chlore vide
25/11/2021	Station de décarbonatation	Autocontrôles
26/11/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
26/11/2021	Station de décarbonatation	Livraison soude et lavage filtre
29/11/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage
30/11/2021	Station de décarbonatation	Remplacement sonde Forage
30/11/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage injection soude
02/12/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
03/12/2021	Station de décarbonatation	Enlèvement benne et contrôles
03/12/2021	Réseau	Relève hebdomadaire
06/12/2021	Station de décarbonatation	Remplacement sonde FM1 et FM2
07/12/2021	Réseau	Tournée mensuelle sectorisation
07/12/2021	Station de décarbonatation	Lavage du filtre, nettoyage dôme réservoir
09/12/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
10/12/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station
13/12/2021	Station de décarbonatation	Tournée bi mensuelle
13/12/2021	Réseau	Tournée sectorisation mensuelle
14/12/2021	Station de décarbonatation	Paramétrages des sofrel FM2 et FM3
15/12/2021	Station de décarbonatation	Réglages soude et chlore, analyses autocontrôle
16/12/2021	Station de décarbonatation	Réglage de la dureté, contrôles de l'injection de soude
17/12/2021	Station de décarbonatation	Contrôles station
15/12/2021	Réseau	Pose regard Villiers le sec
20/12/2021	Station de décarbonatation	Lavage et contrôle filtration
21/12/2021	Station de décarbonatation	réglage chloration
23/12/2021	Station de décarbonatation	Enlèvement benne
22/12/2021	Station de décarbonatation	Contrôles forage FM3
23/12/2021	Station de décarbonatation	Contrôle station et chloration

24/12/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
26/12/2021	Station de décarbonatation	Lavage filtre
27/12/2021	Station de décarbonatation	inspection du filtre
28/12/2021	Station de décarbonatation	Contrôle et entretien des surpresseurs
29/12/2021	Station de décarbonatation	Vidange et nettoyage des filtres
30/12/2021	Station de décarbonatation	Nettoyage du filtre
31/12/2021	Station de décarbonatation	Mise en bypass de la station

Nettoyage et désinfection des réservoirs

Le nettoyage et la désinfection des réservoirs contribuent à préserver la qualité de l'eau. L'article R1321-56 du code de la santé publique impose un nettoyage annuel.

Cette opération se déroule selon les étapes suivantes :

- L'isolement du réservoir par fermeture des vannes ;
- La vidange du réservoir ;
- Le nettoyage des parois qui permet d'éliminer les dépôts qui se sont formés au cours de l'année. Ce nettoyage peut être mécanique (jet d'eau sous pression) ou chimique (produits permettant de dissoudre les dépôts trop importants) ;
- La désinfection au chlore qui a pour objectif de détruire bactéries et autres microorganismes non éliminés lors du nettoyage, ou introduits par l'intervention de l'équipe de nettoyage ;
- Le remplissage du réservoir ;
- Le contrôle de la qualité bactériologique de l'eau afin de vérifier l'efficacité du nettoyage et de la désinfection.

Le nettoyage annuel permet également de :

- contrôler l'état général du réservoir, génie civil des cuves, revêtement intérieur, accès aux cuves, ... ;
- contrôler les systèmes anti-intrusion ;
- contrôler et assurer la maintenance des sondes de mesures de niveau.

Le tableau suivant recense l'ensemble des réservoirs ainsi que les dates des opérations de nettoyage et de désinfection pour l'année écoulée.

Réservoir	Date de nettoyage
Mareil en France (bassin 1)	29/10/2021
Mareil en France (bassin 2)	29/10/2021
Les Pointinets, Décarbonatation	08/11/2021

Les rapports de lavage sont joints en annexe.

Les interventions sur les installations de distribution

Récapitulatif

	Belloy-en-France	Bouqueval	Châtenay-en-France	Epinay-Champlâtreux	Fontenay-en-Parisis	Jagny-sous-Bois	Le Mesnil-Aubry	Le Plessis-Gassot	Mareil-en-France	Puiseux-en-France	Villaines-sous-Bois	Villiers-le-Sec	Total 2021	Rappel 2020
Fuites sur canalisation	5	3	0	0	0	0	4	0	0	3	1	0	17	12
Fuites sur branchement	9	0	1	3	6	1	2	0	2	6	1	0	31	31
Interventions diverses sur réseau	5	0	0	0	8	1	0	1	1	2	0	0	18	18
Interventions diverses chez l'abonné	5	0	0	1	2	1	1	0	1	3	2	0	16	16
TOTAL	22	0	1	6	16	4	3	1	4	13	7	0	77	77

Les interventions diverses sur réseau comprennent notamment les remises à niveau de bouches à clé, les campagnes de manœuvre de vannes ainsi que les recherches de fuites.

Les interventions chez les abonnés se produisent généralement pour manque de pression, fuite après compteur, gel ...

Réparation de canalisations

Durant l'année 2021, la CEG a réalisé 17 réparations de canalisation, dont la liste est la suivante :

date	commune	Adresse	Operation
6-janv-21	Belloy-en-France	41 rue de mirville	fuite sur cana
6-janv-21	Belloy-en-France	28-30 Beau jay	fuite sur cana
7-janv-21	Villaines-sous-Bois	21 rue de Douaire	fuite sur cana
14-janv-21	Le Mesnil-Aubry	impasse du parc	fuite sur cana
18-janv-21	Puiseux-en-France	angle rue fauvette et alouettes	fuite sur cana
27-janv-21	Belloy-en-France	clos siant romain	fuite sur cana
13-févr-21	Le Mesnil-Aubry	rue du parc	fuite sur cana
14-févr-21	Bouqueval	1 place eugene SUE	fuite sur cana
15-févr-21	Belloy-en-France	petit viarmes	fuite sur cana
18/02/21	Bouqueval	2 place eugne sue	fuite sur cana
10-mars-21	Le Mesnil-Aubry	impasse du parc	fuite sur cana
10-mars-21	Belloy-en-France	20 rue beau jay	fuite sur cana
19-mars-21	Le Mesnil-Aubry	rue de paris	fuite sur cana
30-mars-21	Puiseux-en-France	7 rue fauvette	fuite sur cana
1-avr-21	Belloy-en-France	10 rue richambre	fuite sur cana
20-nov-21	Puiseux-en-France	6 rue general leclerc	fuite sur cana
18-déc-21	Bouqueval	place eugene sue	fuite sur cana

Tableau récapitulatif fuite sur les canalisations

Renouvellement de la canalisation eau potable de la rue de paris à Villiers le sec (Dn 150 mm fonte) :



Renouvellement de la canalisation eau potable rue alouette Villaines sous-bois :

date	commune	Adresse	Operation
3-janv-21	Mareil-en-France	rue Regnaud	fuite au compteur
28-janv-21	Puiseux-en-France	63 rue du Galion	fuite sur brt PE
2-févr-21	Mareil-en-France	8 rue de la fontaine	fuite au compteur
2-févr-21	Villiers-le-Sec	rue george Pompidou	fuite sur brt PE
9-févr-21	Puiseux-en-France	gerard boisseau cimentiere	fuite sur brt PE
20-févr-21	Le Mesnil-Aubry	11 rue de la monnaie	fuite au compteur
2-mars-21	Belloy-en-France	15 avenue du général Leclerc	Branchement PE
3-mars-21	Puiseux-en-France	3 rue des alouettes	fuite sur brt PE
6-mars-21	Fontenay-en-Parisis	57 rue ambroise jacquin	fuite au compteur
9-mars-21	Puiseux-en-France	15 rue pericles	fuite sur BAC
18-mars-21	Puiseux-en-France	34 rue des fauvelles	fuite après compteur
22-mars-21	Fontenay-en-Parisis	5 rue Montoir	fuite au compteur
28-mars-21	Puiseux-en-France	45 rue du général leclerc	fuite sur brt PE
31-mars-21	Puiseux-en-France	cimetière gerard boisseau	fuite sur brt PE
31-mars-21	Le Mesnil-Aubry	RN 16	fuite sur brt PE
10-avr-21	Fontenay-en-Parisis	74 ambroise jacquin	fuite au compteur
22-avr-21	Mareil-en-France	63 rue Regnault	fuite au compteur
28-mai-21	Le Mesnil-Aubry	20 rue Cholet	fuite au compteur
28-mai-21	Le Mesnil-Aubry	2 bis rue du verger	fuite sur brt PE
28-mai-21	Le Mesnil-Aubry	5 rue des Marionniers	fuite après compteur
31-mai-21	Mareil-en-France	23 rue de la fontaine	fuite sur brt PE
28-juin-21	Fontenay-en-Parisis	32 rue Jean monnet	fuite sur brt PE
23-août-21	Mareil-en-France	7 rue montguichet	fuite sur brt PE
21-sept-21	Fontenay-en-Parisis	9 rue de la plaine de France	fuite au compteur
25-sept-21	Puiseux-en-France	10 allée du bois	fuite sur brt PE
26-oct-21	Puiseux-en-France	27 hameau du goupil	fuite au compteur
1-nov-21	Mareil-en-France	66 rue regnault	fuite après compteur
7-nov-21	Puiseux-en-France	61 ,rue du général leclerc	fuite après compteur
9-nov-21	Puiseux-en-France	rue cuvier	fuite au compteur
9-nov-21	Puiseux-en-France	46 général leclerc	fuite au compteur
7-déc-21	Bouqueval	1 rue falande	fuite sur brt PE
9-déc-21	Puiseux-en-France	53 rue du general de gaulle	fuite après compteur

Tableau récapitulatif des fuites sur les branchements

Interventions diverses sur le réseau

Le tableau ci-après liste le détail des interventions diverses effectuées sur le réseau de cette année :

date	commune	Adresse	Operation
12-janv-21	Puiseux-en-France	13 rue Galion	Recherche de fuite
13-janv-21	Le Mesnil-Aubry	rue de l'église	Recherche de fuite
19-janv-21	Puiseux-en-France	13 et 15 rue galion	BAC ou Affaissement
1-févr-21	Villiers-le-Sec	rue george Pompidou	Recherche de fuite
3-févr-21	Fontenay-en-Parisis	32 parc tournelles	Recherche de fuite
3-févr-21	Villiers-le-Sec	rue george Pompidou	BAC ou Affaissement
24-févr-21	Belloy-en-France		Recherche de fuite
1-mars-21	Belloy-en-France	7 rue du général leclerc	BAC ou Affaissement
5-mars-21	Fontenay-en-Parisis	20 rue albert galle	BAC ou Affaissement
8-mars-21	Fontenay-en-Parisis	8 rue de sevy	BAC ou Affaissement
17-mars-21	Fontenay-en-Parisis	8 rue du sevy	BAC ou Affaissement
3-juin-21	Puiseux-en-France	23 rue du général Leclerc	BAC ou Affaissement
19-juin-21	Fontenay-en-Parisis	rue amboise jacquin	BAC ou Affaissement
19-juil-21	Mareil-en-France	57 ter rue regnault	Recherche de fuite
5-août-21	Fontenay-en-Parisis	ambroise Jacquin	BAC ou Affaissement
3-sept-21	Belloy-en-France	4 rue Marsouillet	Purge / pression
6-déc-21	Puiseux-en-France	6 avenue leclerc	BAC ou Affaissement
14-déc-21	Puiseux-en-France		PI ou BI
15-déc-21	Fontenay-en-Parisis		PI ou BI
16-déc-21	Chatenay		PI ou BI
16-déc-21	Jagny-sous-Bois		PI ou BI
16-déc-21	Plessis-Gassot		PI ou BI
17-déc-21	Bouqueval		Purge / pression
17-déc-21	Puiseux-en-France	24 route de marly	BAC ou Affaissement
30-déc-21	Bouqueval		Recherche de fuite

Tableau des interventions diverses sur le réseau

Interventions diverses chez l'abonné

Le tableau ci-après liste le détail des interventions diverses effectuées chez les abonnés cette année :

date	commune	Adresse	Operation
3-janv-21	Mareil-en-France	rue Regnaud	fuite au compteur
2-févr-21	Mareil-en-France	8 rue de la fontaine	fuite au compteur
20-févr-21	Le Mesnil-Aubry	11 rue de la monnaie	fuite au compteur
6-mars-21	Fontenay-en-Parisis	57 rue ambroise jacquin	fuite au compteur
18-mars-21	Puiseux-en-France	34 rue des fauvettes	fuite après compteur
22-mars-21	Fontenay-en-Parisis	5 rue Montoir	fuite au compteur
10-avr-21	Fontenay-en-Parisis	74 ambroise jacquin	fuite au compteur
22-avr-21	Mareil-en-France	63 rue Regnault	fuite au compteur
28-mai-21	Le Mesnil-Aubry	20 rue Cholet	fuite au compteur
28-mai-21	Le Mesnil-Aubry	5 rue des Marionniers	fuite après compteur
21-sept-21	Fontenay-en-Parisis	9 rue de la plaine de France	fuite au compteur
26-oct-21	Puiseux-en-France	27 hameau du goupil	fuite au compteur
1-nov-21	Mareil-en-France	66 rue regnault	fuite après compteur
7-nov-21	Puiseux-en-France	61 ,rue du général leclerc	fuite après compteur
9-nov-21	Puiseux-en-France	rue cuvier	fuite au compteur
9-nov-21	Puiseux-en-France	46 général leclerc	fuite au compteur
9-déc-21	Puiseux-en-France	53 rue du general de gaulle	fuite après compteur

Recherche de fuites

Dans le cadre de la gestion du réseau et de son rendement, la société CEG a décidé d'investir durant l'année 2015 dans du matériel neuf équipé des dernières technologies (loggers acoustiques préprogrammés de la fonction corrélateurs). L'objectif reste identique : effectuer des campagnes de recherche de fuite suite à une pré localisation par les différentes chambres de sectorisation et ainsi augmenter les rendements de réseau.

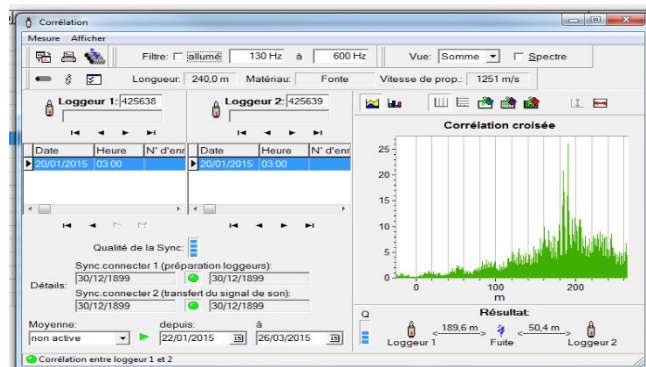
- Matériel utilisé : pré localisation- ZONESCAN 800 de chez GUTERMANN



Systeme comprenant :

- Transmission des données sans fil.
- Affichage et analyse automatique des bruits caractéristiques des fuites.
- Calcul des probabilités de fuite.
- Localisation de fuite par corrélation à distance.
- Ecoute des bruits en direct et à distance

Résultats obtenus :



- Matériel utilisé : localisation- AQUASCAN TM2 de chez GUTERMANN



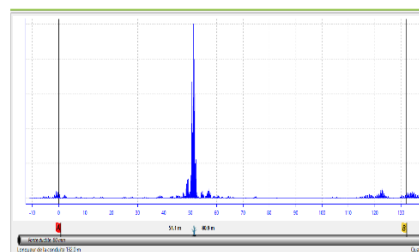
Systeme permettant :

- Détection des fuites à basses fréquences, même sur des conduites non métalliques
- Détection de fuite sur des longues distances (1 km)
- Création de rapports d'interventions avec courbes de fuites.

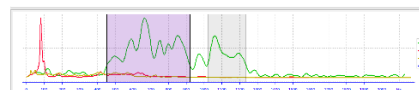
Aquascan TM2 - 2015-07-10_20-37-08_Fuite 22 rue Lucien Girard Boisseau à puiseux.wav

Section de la conduite:
 No. Vitesse Longueur Diamètre Matériaux
 1 1.359 m/s 132,0 m 80 mm Fonte ductile

Corrélation

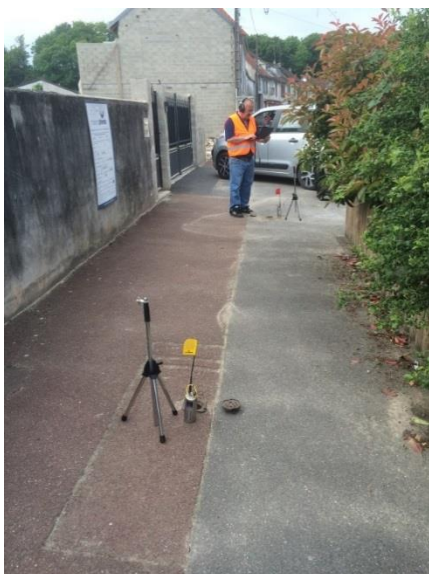


Spectre



Campagne de recherche de fuites

Suite à l'investissement en 2015 d'un nouveau matériel de recherche de fuites, des campagnes seront menées sur les secteurs à fortes consommations permettant ainsi d'augmenter ou de maintenir les rendements de réseau et de rester vigilant sur les conduites les plus vulnérables.



Des campagnes de recherches de fuite ont réalisées afin de rechercher des fuites. Les recherches de fuite effectuées en interne cette année sont listées ci-après :

date	commune	Adresse	Operation
12-janv-21	Puiseux-en-France	13 rue Galion	Recherche de fuite
13-janv-21	Le Mesnil-Aubry	rue de l'église	Recherche de fuite
1-févr-21	Villiers-le-Sec	rue george Pompidou	Recherche de fuite
3-févr-21	Fontenay-en-Parisis	32 parc tournelles	Recherche de fuite
24-févr-21	Belloy-en-France		Recherche de fuite
19-juil-21	Mareil-en-France	57 ter rue regnault	Recherche de fuite
30-déc-21	Bouqueval		Recherche de fuite

En complément de campagne ponctuelle de recherche de fuite réalisé par nos équipes, des campagnes de plus grandes envergures ont été réalisées en 2021 par une entreprise spécialisée. C'est ainsi que 30% du réseau du SMAEP DAMONA a été investigué en 2021. (Puiseux en France, belloy en France, mareil en France, villier le sec, bouqueval)

En 2022 ce sera une campagne plus longue qui sera réalisée.

Un gros incendie a eu lieu en juin dans une décharge sauvage entre les communes de Goussainville, Bouqueval et le Thillay.

Les pompiers ont utilisé de manière très importante les défenses incendie pendant environ 7 jours (environ 15 000 à 20 000 m³)

Par ailleurs plusieurs camps de « ROM » et de « gens du voyage » se sont installés sur le territoire de Goussainville au cours de l'année occasionnant de nombreuses prises sur poteau incendie en continue et la dégradation des hydrants. (Estimation environ 10 000 m³/an)

La mise en place des systèmes COPERNIC (présenté dans le RAD 2015) sur les poteaux incendie des communes pourrait réduire ces pertes et améliorer le rendement de réseau.

Les travaux de renouvellement

Le renouvellement des installations de production et de stockage

Les principaux renouvellements réalisés pendant l'année 2021 sont définis ci-après :

Date	Site	Description de l'intervention
07/2021	Décarbonatation	Peinture station : une reprise complète des peintures de la station de Mareil en France a été réalisée durant tous le mois de juillet.
13/04/2021	Décarbonatation	Remplacement pompe doseuse soude n°2.
24/05/2021	Décarbonatation	Remplacement douche de sécurité intérieure.
20/07/2021	Décarbonatation	Remplacement douche de sécurité extérieure.
03/09/2021	Décarbonatation	Remplacement et modification des clôtures d'entrée de la station afin de faciliter l'entrée des semi-remorques de livraison des réactifs.
30/11/2021	Décarbonatation	Remplacement sonde de niveau forage FM1 et FM2
06/09/2021	Sectorisation	Renouvellement télégestion chambre de Villiers le Sec



Data Logger, chambres de sectorisation

Renouvellement des installations de distribution

Le renouvellement des canalisations

Le contrat de délégation comporte pour la CEG des obligations de renouvellement préventif des canalisations pour un montant moyen annuel de 23 500 €HT valeur 2001 (article 25.3 du contrat de DSP modifié par l'article 8 de l'avenant n°2 signé le 5/07/2005)

Le schéma de renouvellement de canalisation ne prévoyait pas de remplacement de canalisation en 2018. Pour compléter le

Sur la durée totale du contrat, les linéaires de canalisation suivants ont été renouvelés :

Année	Objectif contrat	Linéaire canalisations renouvelé (m)	Montant travaux (€HT)*
2002	-	0	0,00 €
2003	-	1 056	85 525,14 €
2004	-	452	36 039,44 €
2005	-	160	15 294,40 €
2006	-	840	62 865,60 €
2007	-	0	0,00 €
2008	-	160	15 294,40 €
2009	-	367	59 068,65 €
2010	-	599	96 410,85 €
2011	-	258	18 411,72 €
2012	-	0	0,00 €
2013	-	0	0,00 €
2014	-	0	0,00 €
2015	-	354	43 990.52 €
2016	-	0	0,00 €
2017	-	0	0,00 €
2018	-		
2019	-		42 000
2020	-		
2021	-	112	42 512
Total	528 380,00 €	5296	517 412.72 €

*montant exprimé en €HT valeur 2001, calculé selon le barème défini à l'article 25.3 du contrat.

En 2021, il est prévu du renouvellement de canalisation sur la zone de Belloy en France.

Le renouvellement des vannes et autres accessoires hydrauliques

En 2021, nous avons renouvelé cinq poteaux incendie.

Le renouvellement des branchements

Les branchements ordinaires

Le tableau ci-dessous recense le nombre de branchements ordinaires (hors plomb) renouvelés ces dernières années.

	Objectif contrat	2002 à 2017	2018	2019	2020	2021
Branchements ordinaires renouvelés	-	68	2	5	2	0

Les branchements en plomb

Le nombre de branchements en plomb renouvelés pendant l'année est indiquée ci-dessous :

	Objectif contrat	2002 à 2017	2018	2019	2020	2021
Branchements plomb renouvelés	tous	850	0	0	0	0

A ce jour, 6 branchements plomb restent à supprimer, dont 3 branchements inactifs. Ils n'ont pu être remplacés pour diverses raisons (pas d'accès, abonné refusant les travaux, ou erreur de saisie dans la base nécessitant une enquête sur place...).

La liste des branchements identifiés comme étant potentiellement en plomb, et restant à renouveler figure dans le tableau ci-après :

N° dans rue	Rue	Ville
2	CH HALTE DE VILLAINES	BELLOY EN FRANCE
30	RUE ALBERT GALLE	FONTENAY EN PARISIS
13	PARC DES TOURNELLES	FONTENAY EN PARISIS
	PLACE DE L'EGLISE	LE PLESSIS GASSOT

Ces branchements sont identifiés comme des habitations sans abonné, comme étant inactifs, ou sans accès pour exécuter les travaux de renouvellement. Une surveillance est en place afin d'effectuer les travaux dès que l'accès sera possible.

Le renouvellement des compteurs

La répartition du renouvellement des compteurs par diamètre est la suivante :

Diamètre (mm)	15	20	25-30	40	50-60	> 60	Cumul
Nombre	366	2	1	3	0	0	372

L'historique des renouvellements de compteurs figure dans le tableau ci-dessous :

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de compteurs renouvelés	273	200	297	217	372

Les biens retirés de l'inventaire

Les installations de production

Il n'y a pas eu d'installation de production supprimée en 2021.

Les installations de distribution

Il n'y a pas eu d'installation de distribution supprimée en 2021.

Les travaux neufs

Les installations de production

Hormis dans le cadre du renouvellement, il n'y a pas eu de nouveaux équipements de production posés en 2021.

Les installations de distribution

Les branchements

Ci-après, l'historique de réalisation de branchements neufs ces dernières années :

Commune ou secteur	2017	2018	2019	2020	2021
Belloy-en-France	3	1	5	3	5
Bouqueval	0	0	1	0	0
Châtenay-en-France	0	0	0	0	0
Epinay-Champlâtreux	0	0	0	0	1
Fontenay-en-Parisis	3	1	1	2	7
Jagny-sous-Bois	1	0	3	0	0
Le Mesnil-Aubry	3	4	3	1	1
Le Plessis-Gassot	0	0	3	0	1
Mareil-en-France	1	2	0	2	2
Puiseux-en-France	8	3	2	6	3
Villaines-sous-Bois	3	0	2	1	0
Villiers-le-Sec	0	1	0	0	0
TOTAL	22	12	20	15	20

En 2021, le détail des branchements réalisés figure dans le tableau ci-dessous :

date		Adresse	Operation
12-janv-21	Fontenay-en-Parisis	29 rue Ambroise jacquin	Branchement
20-janv-21	Plessis-Gassot	2 chemin des ursukines	Branchement
21-janv-21	Fontenay-en-Parisis	29 rue Amboise jacquin	Branchement
3-févr-21	Puiseux-en-France	7 rue des roses	Branchement
2-mars-21	Belloy-en-France	5 avenue du général Leclerc	Branchement PE
13-avr-21	Mareil-en-France	1 rue saule baudin	Branchement
19-avr-21	Puiseux-en-France	5 rue lucien gerard boisseau	Branchement
28-avr-21	Fontenay-en-Parisis	route RD DUGNY	Branchement
29-avr-21	Fontenay-en-Parisis	6 route de Mareil	Branchement
5-mai-21	Fontenay-en-Parisis	5 ruelle de la vallée	Branchement
18-mai-21	Epinay-Champlatreux	9 route departemental 16	Branchement
25-mai-21	Belloy-en-France	14 hameau du beau jay	Branchement
2-juin-21	Mareil-en-France	14 ,rue Montguichet	Branchement
31-août-21	Fontenay-en-Parisis	18 place stalingrad	Branchement
8-sept-21	Puiseux-en-France	route de Marly	Branchement
17-sept-21	Le Mesnil-Aubry	chemin des fermes	Branchement
30-sept-21	Belloy-en-France	8 rue carreaux	Branchement
29-oct-21	Belloy-en-France	7 hameau du beau jay	Branchement
15-nov-21	Fontenay-en-Parisis	7 Amboise jacquin	Branchement
24-nov-21	Belloy-en-France	rue de la croix saint george	Branchement

Les travaux financés par le syndicat

La production

Le syndicat n'a pas financé de nouveaux projets concernant la Production en 2021.

La Distribution

Renouvellement de la conduite de diamètre 150 mm sur la commune Villiers le sec rue de Paris

La conduite fut changée a cause de la construction de nouveaux lotissement et sa vestusté. En parallèle, nous avons du rajouté un drain le long de la marre afin d'éviter une accélération de corrosion de la nouvelle canalisation.



Renouvellement de la conduite de diamètre 90 mm sur la commune Villaines sous-bois

La conduite fut changée à cause de la répétition de fuite sur plusieurs années.



Renouvellement de la conduite de diamètre 40 mm sur la commune du Mesnil Aubry.

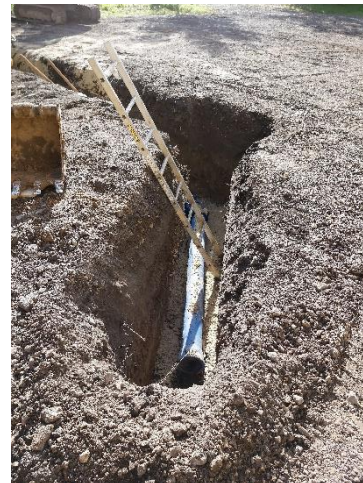
La conduite fut changée à cause de la répétition de fuite sur plusieurs années.



Renouvellement de la conduite de diamètre 75 mm sur la commune de Puiseux en France.

La conduite fut créé afin de maillet la rue fauvette et rue des Pinsons.

Renouvellement de la conduite de diamètre 150 mm sur la commune la Epinay Champlâtreux



Chap. 11. L'amélioration et l'évolution du service

Les améliorations programmées par le délégataire

La production

Le PGSSE

Le SMAEP DAMONA a lancé en 2020 les premières études pour la mise en place du PGSSE sur l'ensemble de son territoire. La CEG en véritable partenaire, met son expérience au service du maître d'ouvrage pour proposer des solutions techniques innovantes et adaptées et les tester avant validation et déploiement.

Renouvellement

Comme l'année précédente, la station de décarbonatation sera particulièrement ciblée en 2022 pour le renouvellement de matériel :

- Turbidimètre d'eau brute ;
- Rénovation de l'armoire électrique de traitement ;
- Circuit d'acide sulfurique ;
- Renouvellement des adoucisseurs ;
- Installation de points de mesure de chlore sur différents nœuds du réseau.

L'étude de vulnérabilité engagée par le syndicat en 2019 occasionnera plusieurs améliorations techniques sur les différents sites de production.

- Système de contrôles d'accès aux sites intelligent
- Amélioration des clôtures des différents sites

La distribution

La mise en place de chambre interco avec comptage afin de fiabiliser l'apport et l'injection d'eau potable sur les différents syndicats entourant le SMAEP DAMONA.

La relation abonnés

Site internet

La CEG poursuivra le déploiement de son site internet facilitant l'information et les démarches en ligne des abonnés.

Pendant les périodes de confinement, l'accueil physique des abonnés a été très restreint (sur rendez-vous uniquement) et l'accueil téléphonique a été renforcé afin de répondre à toutes les demandes des abonnés. Malgré des petits incidents liés au surcroît d'appels, l'enquête satisfaction n'a pas fait remonter de mécontentement particulier. Il apparaît même que certains abonnés ont changé leur habitude et passent maintenant par le site internet de la CEG pour réaliser leurs opérations.

Les améliorations à prévoir par le syndicat

Le contrat

Aucun avenant n'est à envisager pour l'année prochaine.

La production

Augmentation des ressources

Tout comme l'année précédente, le dossier du forage FM3 doit être prioritaire. Le processus a évolué au cours de l'exercice 2021 mais malheureusement l'ouvrage reste inexploitable faute d'autorisation.

Aujourd'hui la décarbonatation fonctionne à un régime de 48 m³/h (soit à un régime inférieur au débit mini), pour un fonctionnement nominal de 180 m³/h. La mise en service du 3^{ème} forage permettra de faire fonctionner la station de décarbonatation dans de meilleures conditions.

Il faudra prévoir un re-paramétrage des automates de la station de décarbonatation, avant la mise en exploitation du 3^{ème} forage.

Le forage FM1 est celui qui a subi la plus grosse perte de productivité, malgré les opérations de régénération qui ont été menées, celui-ci a un rendement extrêmement faible (18 m³/h). Le syndicat doit éventuellement projeter de réhabiliter cet ouvrage ou bien d'en créer un nouveau en remplacement.

La distribution

Le renouvellement de la canalisation de l'impasse Hoche et la rue Jacques Potel car il y a un projet d'enfouissement des réseaux ainsi que de la modification de la voirie.

Le renouvellement d'un bout de la canalisation sur la rue Albert Galle à Fontenay en paris.

Maillage de Puiseux vers Puiseux village.

Le renforcement de la conduite d'alimentation fonte dn 80 mm de puiseux en France coté lotissement Kaufman.

La sectorisation de la commune de Bouqueval avec un stabilisateur de pression, qui permettra de réduire la pression (8 bars) et de mieux surveiller les fuites.

Gestion des prises sur bouches à incendie :

Lors des fortes chaleurs de ces dernières années il a été constaté de nombreux actes de vandalisme sur les bouches incendie, utilisées pour se rafraîchir.

Au-delà de la problématique de ressource en eau impactée par ces ouvertures sauvages, le parc de défense incendie est détérioré par ces utilisations non appropriées. En effet, les ouvertures se font souvent à l'aide de simples clés à molette qui dégradent le système d'ouverture et qui rendent inutilisable l'équipement pour les besoins de la lutte incendie.



Les dernières innovations techniques permettent d'installer un kit sur les équipements existant rendant impossible l'ouverture d'une bouche à incendie sans équipement adéquat.



Les avantages de ce dispositif sont multiples :

- Eviter les pertes en eau et diminuer les volumes d'eau non comptés.
- Réduire les interventions d'astreinte en cas d'ouverture abusive.
- Limiter la rupture du service de défense incendie.

5% du parc de défense incendie de Goussainville étant équipé de bouche incendie, le dispositif peut être adaptable sur le parc existant sans remplacement intégral de l'équipement.

D'autre dispositif existe pour lutter contre le vol d'eau sur hydrant, tel que le Cerbère de Pont A mousson, et pour les zones fortement exposées au Streets pooling, des vannes pilotées sont en cours de teste sur la commune de Tremblay en France.



Ce dispositif innovant permet d'autoriser l'utilisation d'un poteau incendie par les services de secours et de le neutraliser dans le cas de street pooling, sans déplacement d'un agent ou pompier, permettant ainsi d'éviter les confrontations, et rapport de force.

Le syndicat devra envisager différentes solutions pour diminuer le phénomène.

Les évolutions réglementaires

Les derniers textes législatifs et réglementaires relatifs au service public de distribution d'eau adoptés sont listés ci-après :

Domaine d'application	Type de texte	Date	Titre	Renvoi
Eau	Arrêté	10/09/21	Arrêté du 10 septembre 2021 relatif à la protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions par retours d'eau	3
Eau	Avis	23/09/21	Avis relatif à l'application de l'arrêté du 10 septembre 2021 portant sur la protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions par retours d'eau : Normes applicables	3
Eau	Avis	18/12/21	Avis relatif à l'application de l'arrêté du 10 septembre 2021 portant sur la protection des réseaux d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine contre les pollutions par retours d'eau : Liste des dispositifs	3
Facturation	Loi	14/11/20	loi no 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire	1
Facturation	Loi	09/07/20	loi no 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire	1
Facturation	Décret	31/03/20	Décret no 2020-378 du 31 mars 2020 relatif au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19	1
Facturation	Ordonnance	25/03/20	Ordonnance no 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19	1
Facturation	Décret	20/04/2021	Décret no 2021-474 du 20 avril 2021 relatif au paiement des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux entreprises dont l'activité est affectée par une mesure de police administrative en réponse à l'épidémie de covid-19	4
Eau	avis	30/01/19	Avis relatif à l'évaluation de la pertinence des métabolites de pesticides dans les EDCH	
Travaux	Arrêté	15/01/19	Arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	
Travaux	Arrêté	29/04/19	Arrêté du 29 avril 2019 fixant la liste des diplômes et titres permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	

Travaux	Arrêté	26/10/18	Modifiant l'arrêté du 22 décembre 2010 fixant les modalités de fonctionnement du guichet unique prévu à l'article L. 554-2 du code de l'environnement	2
---------	--------	----------	---	---

1	<p>Pour faire face à l'épidémie de Covid-19, le gouvernement a pris de nombreuses mesures provisoires à partir de mars 2020 et de nombreux textes ont été publiés dont ceux cités ci-dessus.</p> <p>Les entreprises des services des eaux ont mis en place les mesures générales telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - télétravail lorsque cela est possible - mesures barrières au travail - chômage partiel en cas de ralentissement d'activité - isolement des personnes malades et des cas contact - garde d'enfants - attestations de déplacement <p>Ces mesures sont détaillées dans un plan de continuité d'activités.</p> <p>Par ailleurs, de manière plus spécifique, des facilités ont été mises en place pour le paiement des factures d'eau par les entreprises les plus impactées par la crise sanitaire.</p>
2	<p>l'arrêté introduit de la progressivité dans la mise en application des règles relatives à l'amélioration de la précision de la cartographie des réseaux enterrés sensibles pour la sécurité. Il fixe des délais d'application de ces mêmes règles pour le cas des réseaux enterrés non sensibles pour la sécurité. En outre, il met à jour les dispositions du guide technique des travaux (fascicule 2 du guide d'application de la réglementation anti-endommagement).</p> <p>Les nouvelles échéances pour la cartographie en classe A des réseaux enterrés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le 1er janvier 2020 pour les ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité implantés dans des unités urbaines au sens de l'INSEE; - le 1er janvier 2026 pour tous les ouvrages souterrains sensibles pour la sécurité implantés sur l'ensemble du territoire ainsi que pour les ouvrages souterrains non-sensibles implantés dans des unités urbaines au sens de l'INSEE ; - le 1er janvier 2032 à tous les ouvrages souterrains implantés sur l'ensemble du territoire (cas du secteur Nord-Ecouen)
3	<p>L'arrêté complète la réglementation sur les dispositifs anti-retour à installer pour protéger les réseaux de distribution d'eau destinée à la consommation.</p> <p>A partir du 1^{er} janvier 2023 sont obligatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur mise en place par le propriétaire des installations intérieures aux points de livraison (regard de comptage généralement) et sur les réseaux privés (piquages vers certains usages ; certains équipements) - leur vérification initiale puis a minima annuelle (non applicable aux parties privatives des bâtiments d'habitation collective et aux maisons individuelles) - leur entretien a minima annuel (non applicable aux parties privatives des bâtiments d'habitation collective et aux maisons individuelles) <p>L'avis du Ministre de la Santé précise les dispositifs à utiliser.</p>
4	<p>Le décret précise les bénéficiaires de l'interdiction des suspension, interruption ou réduction, y compris par résiliation de contrat, de la fourniture d'électricité, de gaz ou d'eau et de l'obligation de report des factures dues pour ces fournitures, prévue par l'article 14 de loi no 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire. En revanche, les fournisseurs et services distribuant l'eau potable pour le compte des communes compétentes au titre de l'article L. 2224-7-1 du code général des collectivités territoriales, les fournisseurs d'électricité titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 333-1 du code de l'énergie et fournisseurs de gaz titulaires de l'autorisation mentionnée à l'article L. 443-1 du même code ne sont pas tenus d'appliquer les dispositions du VI de l'article 14 de la loi no 2020-1379 du 14 novembre 2020 susmentionnée aux échéances de paiement de factures reportées en application de l'article 3 de l'ordonnance no 2020-316 du 25 mars 2020 relative au paiement des loyers, des factures d'eau, de gaz et d'électricité afférents aux locaux professionnels des entreprises dont l'activité est affectée par la propagation de l'épidémie de covid-19, exigibles entre le 12 mars 2020 et l'expiration d'un délai de deux mois après la date de cessation de l'état d'urgence sanitaire prévu par la loi no 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions.</p>

Chap.12. Les engagements à incidence financière

« Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public. » (art. R1411-7-l-h du CGCT).

Conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables, il s'agit des « engagements significatifs, sortant de l'ordinaire, nécessaires à la continuité du service, existant à la fin de la période objet du rapport, et qui à la fois devraient se continuer au-delà du terme normal de la convention de délégation et être repris par l'exploitant futur ».

Faute de projections suffisamment pertinentes sur la situation exacte en fin de contrat, les informations fournies ont une nature qualitative, mais chaque fois que possible, les engagements seront précisés à proximité de l'échéance, dans le rapport annuel ou le cas échéant dans un autre document établi à cet effet.

APPLICATIONS DIVERSES

Flux financiers de fin de contrat

Les flux financiers de fin de contrat doivent être anticipés par la Collectivité qui pourra être amenée, le cas échéant, à mettre en place des financements temporaires pour rembourser le délégataire sortant.

Régularisations de TVA

A l'expiration du contrat de délégation, aucune régularisation de TVA, au titre des immobilisations du service affermé et dont la récupération a été opérée par le mécanisme du transfert du droit à déduction visé aux articles 216 bis et suivants de l'annexe 11 au CGI, n'est à prévoir dès lors que l'activité est reprise par une personne redevable de la TVA, Le cédant et le bénéficiaire sont seulement astreints à une obligation de déclaration respective du montant total HT de la transmission.

Lorsque l'activité est reprise par une personne non redevable de la TVA, le délégataire sortant reste tenu par les dispositions de l'article 210 de l'annexe II au CGI. Il peut donc être amené à reverser au Trésor Public une fraction de la TVA ayant grevé lesdites immobilisations. La Collectivité doit reverser au délégataire le montant de cette régularisation mais peut, simultanément, faire valoir ses droits au remboursement correspondant auprès du Fonds de Compensation de la TVA.

Sort des biens de retour

Les biens de retour listés à l'inventaire détaillé ci avant seront remis gratuitement à la Collectivité à l'échéance du contrat selon les modalités prévues au contrat.

Sort des biens de reprise

Les biens de reprise listés à l'inventaire détaillé ci avant seront, si elle le souhaite, repris par la Collectivité à l'échéance du contrat.

Les biens propres du délégataire restent propriété de la CEG.

Dispositions applicables au personnel

Concernant les engagements en matière de personnel, il convient d'analyser et d'appliquer les dispositions de nature légale, contractuelle ou conventionnelle indiscutablement applicables, en se projetant au terme normal du contrat conformément aux préconisations de l'Ordre des Experts Comptables.

Ces engagements présentent de fortes spécificités :

- ils évoluent largement au fil du temps, au gré des évolutions de carrière, des aléas de la vie privée des agents et des choix d'organisation du délégataire,
- ils sont soumis à des impératifs de protection des données personnelles,
- ils dépendent, au plan juridique, des futurs choix d'organisation que retiendra la Collectivité
- ils sont enfin soumis à une jurisprudence fluctuante.

Effectif transférable en fin de contrat et masse salariale afférente

La liste des agents susceptibles d'être concernés par un éventuel transfert en fin de contrat peut varier sensiblement en cours d'exécution (mutations, turn-over, changements d'organisation du délégataire, mais aussi événements de la vie personnelle des salariés...). A titre indicatif, à l'approche de la fin du contrat, un calcul de l'effectif transférable au sens de la CCN sera communiqué à la Collectivité, ainsi qu'une estimation de la masse salariale afférente.

LE COMPTE DE RESULTAT ANNUEL

Le CARE 2021

NEC		2019	2020	2021	écart	
Produits		2 548 878 €	2 707 871 €	2 573 704 €	-134 168 €	-5%
1	Exploitation du service	1 039 999 €	1 076 580 €	1 015 628 €	-60 952 €	-6%
2	redevances perçues pour le compte de tiers et autres organismes	1 327 920 €	1 488 347 €	1 408 133 €	-80 214 €	-6%
3	Travaux exclusifs	94 216 €	34 531 €	65 506 €	30 975 €	47%
4	Produits accessoires	86 744 €	108 413 €	84 436 €	-23 977 €	-28%
Charges		2 714 682 €	2 709 689 €	2 546 047 €	-163 642 €	-6%
5	Personnel	369 690 €	328 443 €	350 153 €	21 710 €	6%
6	Energie électrique	64 190 €	68 719 €	67 072 €	-1 647 €	-2%
7	Achats d'eau	25 606 €	50 034 €	78 209 €	28 175 €	36%
8	Analyse et réactifs	59 436 €	51 659 €	56 289 €	4 630 €	8%
9	Sous traitance	93 477 €	16 306 €	95 418 €	79 112 €	83%
10	Achats , matières et matériel	71 827 €	45 425 €	30 399 €	-15 026 €	-49%
11	impôts et taxes	68 536 €	69 076 €	59 007 €	-10 069 €	-17%
12	service client	118 111 €	81 798 €	45 114 €	-36 684 €	-81%
13	autres dépenses					
14	transport et déplacement	38 215 €	39 047 €	39 603 €	556 €	1%
15	communication et informatique	11 362 €	7 603 €	11 248 €	3 645 €	32%
16	Locaux et assurance	15 022 €	14 137 €	13 109 €	-1 028 €	-8%
17	Autres	30 648 €	24 906 €	27 524 €	2 618 €	10%
18	Redevances contractuelles	1 327 920 €	1 488 347 €	1 408 133 €	-80 214 €	-6%
19	Contribution des services centraux	107 052 €	117 488 €	111 513 €	-5 975 €	-5%
20	Contribution Direction Technique	69 367 €	79 621 €	10 555 €	-69 066 €	-654%
21	Charges relatives aux investissements				0 €	
22	compteurs	52 368 €	52 032 €	32 421 €	-19 611 €	-60%
23	investissements contractuels	183 455 €	165 166 €	100 285 €	-64 881 €	-65%
24	Garantie de renouvellement	- €	- €		0 €	
25	Charges relatives aux investissements du domaine privé	8 400 €	9 881 €	9 995 €	114 €	1%
Résultat Net avant IS		-165 804 €	-1 817 €	27 657 €	29 474 €	107%
Impôt Société		0 €	0 €	7 329 €	7 329 €	100%
Résultat Net		-165 804 €	-1 817 €	20 328 €	22 145 €	109%
Résultat Net / Total des produits (%)		-6,5%	-0,1%	0,8%	0,9%	108%

Les redevances pour le compte de tiers

REDEVANCES	2019	2020	2021
Assainissement commune	129 841 €	61 503 €	59 365 €
Divers communes	220 €	319 €	167 €
Fermier Croult	23 601 €	7 161 €	6 926 €
Fermier SFDE prime fixe	21 645 €	21 890 €	19 203 €
Fermier SFDE conso	128 245 €	157 436 €	146 458 €
Fermier SFDE ANC	240 €	257 €	270 €
Modernisation des réseaux AESN	71 730 €	76 890 €	78 501 €
Pollution AESN	175 119 €	190 375 €	153 307 €
Surtaxe syndicale (SIAEP NEC)	248 417 €	297 398 €	293 336 €
Surtaxe syndicale décarbo (SIAEP NEC)	90 319 €	98 863 €	93 922 €
syndicat assain SIAA	6 629 €	7 227 €	6 932 €
syndicat assain SIAH	409 259 €	546 831 €	569 116 €
syndicat assain SICTEUB	22 655 €	22 199 €	23 153 €
Total	1 327 920 €	1 488 347 €	1 450 656 €

Taux d'impayés sur facturation 2020

arrêté au 31/12/2021

3.85 %

Etablissement du CARE

Dans son organisation au sein du groupe Aqualia, la CEG dispose de moyens opérationnels propres pour assurer le service sur les diverses communes et syndicats de son périmètre commercial, et bénéficie des moyens et compétences spécialisées de sa société mère, Aqualia, dans un souci d'amélioration de la qualité du service et d'une mise à niveau permanente au regard des exigences de la clientèle et de la réglementation.

Aqualia dispose de manière optimale et mutualisée des moyens que nécessitent les veilles technologiques et réglementaires, rassemblés dans la Direction Technique et les Services Centraux de Aqualia France. Ainsi les études spécialisées relatives aux ouvrages de production, à la qualité de l'eau, les outils particuliers de calcul hydraulique, de conception de schémas électriques, mais aussi les moyens de gestion du patrimoine, sont disponibles pour une bonne maîtrise des ouvrages confiés. De même, le Service Client s'appuie sur les ressources du Service Facturation, tout en maîtrisant les impératifs de proximité.

Le compte rendu financier traduit clairement l'ensemble des charges du service exploité selon cette organisation.

L'économie du contrat se traduit essentiellement par le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation, présenté sous la forme de rubriques de synthèses pour l'année en cours et l'année précédente.

Les produits

Ils sont classés en quatre rubriques, et résultent de la comptabilité analytique (affectation directe) :

- Ligne 1 : Les produits de l'exploitation du service : il s'agit des ventes d'eau, des recettes de la prime fixe (abonnement au service) et de la redevance prélèvement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.
- Ligne 2 : Les redevances perçues pour le compte de tiers.
Le sous détail de ces redevances est indiqué dans le *tableau 2*.
- Ligne 3 : Les travaux exclusifs : ce sont les travaux confiés par le contrat de délégation, tels les réalisations de branchements.
- Ligne 4 : Les produits accessoires : ce sont les recettes de frais de déplacement (ouverture/fermeture), et de produits exceptionnels ou divers comme les reprises de provisions diverses (comptes clients).

Les charges

Les charges présentées dans le *tableau 1* suivant recouvrent les charges directement imputables à l'exploitation du contrat et enregistrées dans la comptabilité analytique (comme l'énergie, les analyses etc....), celles qui sont communes à plusieurs délégations et imputées au contrat par le moyen de clés de répartitions pertinentes (nombre d'abonnés, volumes produits...) comme le personnel du service client ou l'encadrement.

Le compte comprend également les charges d'amortissement correspondant aux biens de retour (investissements contractuels comme les ouvrages d'interconnexion). Les autres biens financés

par la CEG et affectés au service (biens de reprise ou bien propres) sont amortis sur leur durée de vie.

Les commentaires suivants renvoient aux lignes du tableau 1 :

- Ligne 5 : personnel : on retrouve ici l'ensemble du personnel local et la main d'œuvre répartie par une clé (nombre d'abonnés du service) ;
- Ligne 6 : énergie électrique ;
- Ligne 7 : achats d'eau : ce sont les charges d'achats d'eau ;
- Ligne 8 : Analyses : ce poste comprend les frais d'analyses du programme réglementaire (établi par l'ARS) et l'autocontrôle ;
- Ligne 9 : sous traitance : ce poste comprend essentiellement de la sous traitance pour les terrassements ; Terrassement sur fuites canalisation et branchements ou réfection de voirie
- Ligne 10 : achats : cette ligne regroupe les achats divers de fournitures, matériel pour les travaux et l'entretien ;
- Ligne 11 : impôts et taxes : ce poste recouvre les taxes CET, foncières, la redevance AESN de prélèvement, des impôts et taxes (calculé de manière normative) ;
- Ligne 12 : service client : on a regroupé ici l'ensemble des charges directes et réparties (clé abonnés) de main d'œuvre relève, accueil et administration de l'Agence, ainsi que des achats divers spécifiques (affranchissements, fournitures...) ;
- Ligne 14 : transport et déplacements : location et entretien des véhicules, assurances véhicules ;
- Ligne 15 : communication et informatique : charges de téléphone, liaisons spécialisée techniques et intranet (liaisons avec les services centraux de gestion et facturation clientèle) ;
- Ligne 16 : locaux et assurance : entretien des locaux (répartition), assurances multirisque et RC ;
- Ligne 17 : autres : dans ce poste sont regroupées des charges diverses comme les honoraires, les provisions ou pertes sur compte client...
- Ligne 18 : redevances contractuelles : il s'agit des redevances dont le détail est indiqué en tableau 2 ;
- Ligne 19 : contribution des services centraux : cette ligne correspond aux services rendus par les directions administrative, juridique, comptable et financière ; la clé de répartition est le CA ;
- Ligne 20 contribution Direction Technique : cette ligne recouvre les interventions du bureau d'études pour les ouvrages de production ou d'assistance à l'exploitation ;
- Ligne 22 : investissement compteurs : il s'agit de l'amortissement du renouvellement des compteurs ;
- Ligne 23 investissements contractuels : cette ligne correspond à l'amortissement des ouvrages du réseau (Sofrel) ;
- Ligne 24 : Garantie de renouvellement : Cette ligne prend en compte le renouvellement.

TARIFS ET FACTURES TYPES

Tarifs

Les tarifs actualisés au 1^{er} janvier de l'année 2021 sont précisés ci-après :

	TVA	Belloy en France	Bouqueval (ass ^s collectif)	Châtenay en France	Epina Champlatreux	Fontenay en Paris (ass ^s collectif)	Jagny sous Bois
PRIX EN EUROS PAR METRE CUBE D'EAU VENDU (PART PROPORTIONNELLE)							
Consommation (distributeur)		1,7002	1,7002	1,7002	1,7002	1,7002	1,7002
Montant TVA	5,5%	0,0935	0,0935	0,0935	0,0935	0,0935	0,0935
PRIX TTC		1,7937	1,7937	1,7937	1,7937	1,7937	1,7937
TAXES ET REDEVANCES							
<i>Distribution de l'eau</i>							
Redevance de prélèvement (Agence de l'Eau)	5,5%	0,0734	0,0734	0,0734	0,0734	0,0734	0,0734
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	5,5%	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000
Redevance syndicale de décarbonatation (SIAEP NE)	5,5%	0,2000	0,2000	0,2000	0,2000	0,2000	0,2000
Redevance communale (commune)							
<i>Collecte et traitement des eaux usées</i>							
Redevance syndicale (SICTEUB)	10,0%						2,1500
Redevance syndicale (SIEVOM)	0,0%						
Redevance syndicale (SIAA)	10,0%		0,3000	0,3000	0,3000	0,3000	
Redevance collecte eaux usées (SIAH du Croult)	0,0%		0,1300			0,5250	
Redevance syndicale entretien réseaux (SIAH du Croult)	0,0%						
Redevance syndicale traitement eaux usées (SIAH du Croult)	0,0%		1,4500			1,4500	
Consommation (SFDE)	10,0%	1,1472					
Redevance communale	0,0%						
Redevance communale	10,0%	0,4600					
<i>Organismes publics</i>							
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	5,5%	0,3800	0,4200	0,4200	0,3800	0,4200	0,3800
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	10,0%	0,1850	0,1850	0,0000	0,1850	0,1850	0,1850
TOTAL DES REDEVANCES HT		3,0456	3,0584	1,5934	1,7384	3,4534	3,5884
iva sur redevances		0,2482	0,0896	0,0711	0,0874	0,0896	0,3024
TOTAL DES REDEVANCES TTC		3,2938	3,1480	1,6645	1,8258	3,5430	3,8908
PRIX TOTAL TTC		5,0875	4,9417	3,4582	3,6195	5,3367	5,6845

	TVA	Mareil en France (asst collectif)	Mesnil Aubry	Plessis Gassot	Puiseux en France	Villaines sous Bois	Villaines s/Bois Ham de la gare	Villiers le Sec
PRIX EN EUROS PAR METRE CUBE D'EAU VENDU (PART PROPORTIONNELLE)								
Consommation (distributeur)		1,7002	1,7002	1,7002	1,7002	1,7002	1,7002	1,7002
Montant TVA	5,5%	0,0935	0,0935	0,0935	0,0935	0,0935	0,0935	0,0935
PRIX TTC		1,7937	1,7937	1,7937	1,7937	1,7937	1,7937	1,7937
TAXES ET REDEVANCES								
<i>Distribution de l'eau</i>								
Redevance de prélèvement (Agence de l'Eau)	5,5%	0,0734	0,0734	0,0734	0,0734	0,0734	0,0734	0,0734
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecoen)	5,5%	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000	0,6000
Redevance syndicale de décarbonatation (SIAEP NE)	5,5%	0,2000	0,2000	0,2000	0,2000	0,2000	0,2000	0,2000
Redevance communale (commune)	5,5%							0,0152
<i>Collecte et traitement des eaux usées</i>								
Redevance syndicale (SICTEUB)	10,0%							
Redevance syndicale (SIERVOM)	0,0%							
Redevance syndicale (SIAA)	10,0%	0,3000						
Redevance collecte eaux usées (SIAH du Croult)	0,0%		0,5500		0,3000			
Redevance syndicale entretien réseaux (SIAH du Croult)	0,0%	0,1400				0,1000		
Redevance syndicale traitement eaux usées (SIAH du Croult)	0,0%	1,4500	1,4500	1,4500	1,4500	1,4500		
Consommation (SFDE)	10,0%		0,5797		0,1942		1,1472	1,7274
Redevance communale	0,0%	0,4600				0,1500		
Redevance communale	10,0%						0,4500	0,6250
<i>Organismes publics</i>								
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	5,5%	0,4200	0,4200	0,4200	0,4200	0,4200	0,4200	0,3800
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	10,0%	0,1850	0,1850	0,1850	0,1850	0,1850	0,1850	0,1850
TOTAL DES REDEVANCES HT		3,5284	4,0581	2,9284	3,4226	3,1784	3,0756	3,8060
tva sur redevances		0,0896	0,1476	0,0896	0,1091	0,0896	0,2494	0,3235
TOTAL DES REDEVANCES TTC		3,6180	4,2057	3,0180	3,5317	3,2680	3,3250	4,1296
PRIX TOTAL TTC		5,4117	5,9994	4,8117	5,3254	5,0617	5,1187	5,9233

Facture type 120 m³

Les factures ci-après représentent les factures établies, au titre du service de la distribution d'eau, pour chacune des communes du syndicat intercommunal, sur la base :

- des tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2021 et 2022,
- pour un client, alimenté par un branchement équipé d'un compteur de 15 mm,
- pour une consommation annuelle de 120 m³

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Belloy en France					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecoeu)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecoeu)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,3800 €HT/m ³	45,60	0,3800 €HT/m ³	45,60
TVA		5,5%	21,95	5,5%	21,41
Total TTC de la facture			420,96		410,77
Soit le m3 TTC			3,5080		3,4231

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Bouqueval					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
(redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m3 TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Châtenay en France					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m3 TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager d'Epina y Champlâtreux					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,3800 €HT/m ³	45,60	0,3800 €HT/m ³	45,60
TVA		5,5%	21,95	5,5%	21,41
Total TTC de la facture			420,96		410,77
Soit le m³ TTC			3,5080		3,4231

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Fontenay en Parisis					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m³ TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Jagny sous Bois					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,3800 €HT/m ³	45,60	0,3800 €HT/m ³	45,60
TVA		5,5%	21,95	5,5%	21,41
Total TTC de la facture			420,96		410,77
Soit le m3 TTC			3,5080		3,4231

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Mareil en France					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m3 TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager du Mesnil Aubry					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecoeu)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecoeu)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m³ TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager du Plessis Gassot					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecoeu)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecoeu)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m³ TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Puiseux en France					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m³ TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Villaines sous Bois					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0000 €HT/m ³	0,00	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,4200 €HT/m ³	50,40	0,4200 €HT/m ³	50,40
TVA		5,5%	22,21	5,5%	21,68
Total TTC de la facture			426,02		415,83
Soit le m³ TTC			3,5502		3,4653

Facture d'un client ayant consommé 120 m³					
établie sur la base des tarifs au 1 ^{er} janvier pour un usager de Villiers le Sec					
	m ³	Prix de base au 1/1/2021	Montant 2021 (€HT)	Prix de base au 1/1/2022	Montant 2022 (€HT)
SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE					
Part du délégataire					
Abonnement, prime fixe		22,29 €HT/semestre	44,58	22,50 €HT/semestre	45,00
Consommation	120	1,7002 €HT/m ³	204,02	0,9980 €HT/m ³	119,76
Part des Collectivités					
Redevance communale	120	0,0152 €HT/m ³	1,83	0,0000 €HT/m ³	0,00
Redevance syndicale (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,6000 €HT/m ³	72,00	1,2000 €HT/m ³	144,00
Redevance décarbonatation (SIAEP Nord Ecouen)	120	0,2000 €HT/m ³	24,00	0,2000 €HT/m ³	24,00
Part des organismes publics					
Préservation des ressources en eau (redevance prélèvement AESN)	120	0,0734 €HT/m ³	8,81	0,0916 €HT/m ³	10,99
Lutte contre la pollution (Agence de l'Eau)	120	0,3800 €HT/m ³	45,60	0,3800 €HT/m ³	45,60
TVA		5,5%	22,05	5,5%	21,41
Total TTC de la facture			422,89		410,77
Soit le m3 TTC			3,5241		3,4231

Annexes :

Procès-verbal de lavage des réservoirs
Fiches ARS de qualité d'eau distribuée sur la commune
Programme d'autocontrôle pour l'année du rapport
Tableau limites de qualité
Attestations d'assurance
Plan des réseaux et synoptique alimentation en eau